

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES -RGE 2024-

Résultats définitifs



Octobre 2025



RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES (RGE)

Résultats définitifs



Octobre 2025

- Tous droits réservés –
© INSD, 2025
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000

www.insd.bf

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

AVANT-PROPOS

Le secteur privé joue un rôle déterminant dans la croissance économique, la création d'emplois et la mise en œuvre d'investissements structurants. Conscient de cette importance, le Gouvernement du Burkina Faso a engagé plusieurs réformes pour renforcer la compétitivité du tissu entrepreneurial et améliorer le climat des affaires. Ces efforts doivent être appuyés par une information statistique fiable, à jour et représentative du secteur productif national.

C'est dans ce sens que l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a réalisé avec l'appui du Projet d'Harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO), le **Recensement général des entreprises (RGE)** du Burkina Faso en **2024**.

Cette opération statistique d'envergure nationale marque une avancée majeure dans le dispositif de production de données économiques de base, en réponse aux besoins croissants de suivi, d'évaluation et de planification des politiques publiques de développement. Le RGE vient compléter et élargir les travaux précédemment réalisés dans le cadre des **Recensements industriels et commerciaux (RIC)**, en couvrant un champ plus vaste d'unités économiques, notamment les entreprises informelles, les Institutions sans but lucratif (ISBL) ainsi que les unités localisées en milieu rural.

Le RGE permet de disposer d'une base de données complète sur la démographie des entreprises, leurs caractéristiques structurelles, leur fonctionnement, leur utilisation des technologies, ainsi que leur contribution à l'emploi. Il constitue également une source essentielle pour alimenter le répertoire statistique des entreprises, améliorer la qualité des comptes nationaux et orienter les politiques de soutien au secteur privé, en cohérence avec les priorités du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) et les Objectifs de développement durable (ODD).

En dépit du contexte sécuritaire, le RGE a été réalisé avec succès grâce à la mobilisation et à l'engagement du comité national de suivi et du comité technique mis en place, avec l'appui des Forces de défense et de sécurité (FDS) et des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

Je tiens à remercier le Gouvernement pour son engagement constant en faveur du développement du Système statistique national ainsi que les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale à travers le PHASAO pour leur appui précieux. Mes remerciements vont également aux autorités administratives centrales, déconcentrées et décentralisées pour leur soutien logistique et leur accompagnement sur le terrain.

Je voudrais aussi témoigner ma gratitude à l'endroit du Patronat burkinabè, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) et des chefs d'entreprise, pour leur franche collaboration pour la réussite de l'opération.

Je remercie les cadres du Système statistique national (SSN), en particulier ceux de l'INSD et l'ensemble du personnel de terrain, dont le professionnalisme, la rigueur et le dévouement ont permis de relever les défis liés à la conduite de cette opération d'envergure nationale.

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Aboubacar NACANABO

Officier de l'Ordre de l'étole

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABI	:	Agence burkinabè des investissements
AFRISTAT	:	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
DSF	:	Déclaration statistique et fiscale
EPA	:	Etablissement public administratif
FCFA	:	Franc de la Communauté financière d'Afrique
IFU	:	Identifiant financier unique
INSD	:	Institut national de la statistique et de la démographie
ISBL	:	Institution sans but lucratif
MEBF	:	Maison de l'entreprise du Burkina Faso
NAEMA	:	Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT
Nd		Non déterminé
ODD	:	Objectifs de développement durable
OHADA	:	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
PHASAO	:	Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PME	:	Petite et moyenne entreprise
PMI	:	Petite et moyenne industrie
RGE	:	Recensement général des entreprises
RGPH	:	Recensement général de la population et de l'habitation
RIC	:	Recensement industriel et commercial
RND	:	Référentiel national de développement
RSE	:	Répertoire statistique des entreprises
SA	:	Société anonyme
SARL	:	Société à responsabilité limitée
SSN	:	Système statistique national
TICs	:	Technologies de l'information et de la communication
ZC	:	Zone de contrôle
ZD	:	Zone de dénombrement
ZRE	:	Zone de recensement des entreprises

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS iii

SIGLES ET ABREVIATIONS iv

TABLE DES MATIERES v

LISTE DES TABLEAUX viii

LISTE DES GRAPHIQUES x

LISTE DES CARTES xi

RÉSUMÉ EXECUTIF xii

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 : MISE EN ŒUVRE DU RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES 3

1.1. Méthodologie du RGE 3

1.1.1. Objectif du RGE 3

1.1.2. Champ du RGE 3

1.1.3. Organisation institutionnelle du RGE 4

1.1.4. Définition des concepts 5

1.1.5. Méthode de collecte 6

1.1.6. Assurance qualité des données 6

1.2. Activités préparatoires 6

1.2.1. Mobilisation des ressources 6

1.2.2. Voyages d'études 7

1.2.3. Elaboration des outils techniques 7

1.2.4. Formation des formateurs 7

1.2.5. Recensement pilote 7

1.2.6. Recrutement et formation du personnel de collecte 7

1.2.7. Communication et sensibilisation 8

1.3. Repérages des unités économiques 8

1.3.1. Collecte des données 8

1.3.2. Traitement des données du repérage 8

1.4. Dénombrement des unités économiques 8

1.5. Traitement des données 9

1.5.1. Codification des activités 9

1.5.2. Apurement des données 9

1.5.3. Tabulation des indicateurs 9

1.6. Difficultés rencontrées 9

1.7 Bilan du dénombrement par région 10

CHAPITRE 2 : ETAT D'ACTIVITE ET REPARTITION SPATIALE DES UNITES ECONOMIQUES 11

2.1. Etat d'activité des unités économiques 11

2.1.1. Répartition des unités économiques selon l'état d'activité 11

2.1.2.	Motifs de suspension des activités des unités économiques	11
2.2.	Statut des unités économiques.....	12
2.2.1.	Répartition des unités économiques selon le statut	12
2.2.2.	Répartition des unités économiques par statut selon le milieu de localisation.....	12
2.3.	Localisation des unités économiques	12
2.3.1.	Répartition des unités économiques par milieu de localisation selon la région.....	14
2.3.2.	Répartition des unités économiques selon les grandes agglomérations.....	14
2.3.3.	Répartition des unités économiques par province.....	15
2.3.4.	Répartition des unités économiques par commune	16
CHAPITRE 3 :	ACTIVITES DES UNITES ECONOMIQUES.....	18
3.1.	Activités principales des unités économiques dénombrées	18
3.1.1.	Répartition des unités économiques par secteur d'activités.....	18
3.1.2.	Répartition des unités économiques par branche d'activités	18
3.2.	Unités économiques artisanales.....	19
3.2.1.	Proportion des unités économiques artisanales.....	19
3.2.2.	Répartition des unités artisanales par secteur de l'artisanat	20
3.2.3.	Répartition des unités artisanales selon les branches	21
3.2.4.	Répartition des unités économiques artisanales par région.....	21
CHAPITRE 4 :	CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES.....	23
4.1.	Mode d'acquisition des entreprises	23
4.2.	Ancienneté des entreprises	23
4.2.1.	Age moyen des entreprises par région.....	23
4.2.2.	Age moyen des entreprises par secteur d'activités	24
4.2.3.	Répartition des entreprises selon la période de création	24
4.2.4.	Répartition des entreprises selon la classe d'âge	24
4.3.	Capital social des entreprises.....	25
4.3.1.	Origine du capital social des entreprises par secteur d'activités	25
4.3.2.	Origine du capital social des entreprises par branche d'activités	26
4.3.3.	Origine du capital social des entreprises par région.....	27
4.3.4.	Origine du capital social des entreprises par grande agglomération.....	27
4.4.	Affiliation des entreprises à une faïtière	28
4.4.1.	Affiliation à une faïtière selon le secteur d'activités	28
4.4.2.	Affiliation à une faïtière selon la branche d'activités	28
4.4.3.	Affiliation à la Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso (CMA-BF)	29
4.4.4.	Affiliation à une faïtière par région et milieu de localisation	30
4.4.5.	Affiliation à une faïtière par grande agglomération	30
4.5.	Profil des dirigeants des entreprises.....	31
4.5.1.	Sexe des dirigeants des entreprises par secteur d'activité	31
4.5.2.	Sexe des dirigeants des entreprises par branche d'activité	31
4.5.3.	Nationalité des dirigeants des entreprises.....	32
4.5.4.	Niveau d'instruction des dirigeants des entreprises	33
4.6.	Utilisation des TICs dans les entreprises.....	33

4.6.1.	Utilisation des TICs dans les entreprises par région	33
4.6.2.	Utilisations des TICs dans les entreprises par grande agglomération	34
4.7.	Utilisations des TICs dans les entreprises par branche d'activités	34
CHAPITRE 5 : FORMALISATION DES ENTREPRISES		36
5.1.	Immatriculation des entreprises	36
5.1.1.	Immatriculation des entreprises selon la région et le milieu de localisation	36
5.1.2.	Immatriculation des entreprises dans les grandes agglomérations.....	36
5.1.3.	Immatriculation des entreprises selon les branches d'activités.....	37
5.2.	Système de comptabilité des entreprises	38
5.2.1.	Système de comptabilité par secteur d'activités.....	38
5.2.2.	Système de comptabilité par branches d'activités.....	38
5.2.3.	Système de comptabilité selon la région et le milieu de résidence	39
5.2.4.	Système de comptabilité selon les grandes agglomérations.....	40
5.3.	Statut de formalisation des entreprises	41
5.3.1.	Statut de formalisation des entreprises par branche d'activités	41
5.3.2.	Statut de formalisation des entreprises par milieu de localisation selon la région	42
5.3.3.	Statut de formalisation des entreprises par grande agglomération	44
5.4.	Forme juridique des entreprises	44
5.4.1.	Formes juridiques des entreprises	44
5.4.2.	Formes juridiques des entreprises par secteur d'activités.....	44
CHAPITRE 6 : CHIFFRE D'AFFAIRES, EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES		46
6.1.	Chiffre d'affaires des entreprises	46
6.1.1.	Contribution des sous-secteurs d'activité au chiffre d'affaires global	46
6.1.2.	Chiffre d'affaires des entreprises par branche d'activités	46
6.1.3.	Chiffre d'affaires des entreprises selon la formalité.....	47
6.1.4.	Effectif des entreprises selon la taille	47
6.1.5.	Taille des entreprises par branche d'activités.....	48
6.1.6.	Taille et formalité des entreprises	49
6.2.	Effectif total des employés des entreprises	50
6.2.1.	Effectifs des employés par type d'emploi	50
6.2.2.	Effectifs des employés selon le sexe et la nationalité du dirigeant.....	51
6.2.3.	Effectifs des employés par branche d'activités.....	51
CONCLUSION		53
ANNEXES		54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Bilan du dénombrement par région.....	10
Tableau 2 : Répartition des unités économiques selon l'état d'activité.....	11
Tableau 3 : Motif de suspension d'activités	11
Tableau 4 : Répartition des unités économiques selon le statut.....	12
Tableau 5 : Répartition des unités économiques par statut selon le milieu de localisation	12
Tableau 6 : Répartition des unités économiques par région.....	13
Tableau 7 : Répartition des unités économiques par milieu de localisation selon la région	14
Tableau 8 : Répartition des unités économiques selon les grandes agglomérations	14
Tableau 9 : Répartition des unités économiques par commune.....	17
Tableau 10 : Répartition des unités économiques par secteur d'activités	18
Tableau 11 : Répartition des unités économiques par branche d'activités	18
Tableau 12 : Répartition des unités artisanales selon les branches.....	21
Tableau 13 : Répartition des unités économiques artisanales par région	22
Tableau 14 : Mode d'acquisition des entreprises.....	23
Tableau 15 : Age moyen des entreprises par région.....	23
Tableau 16 : Age moyen des entreprises par secteur d'activités	24
Tableau 17 : Répartition des entreprises selon la période de création	24
Tableau 18 : Répartition des entreprises selon la classe d'âge.....	25
Tableau 19 : Origine du capital social des entreprises par branche d'activités	26
Tableau 20 : Origine du capital social des entreprises par région	27
Tableau 21 : Origine du capital social des entreprises par grande agglomération	27
Tableau 22 : Taux d'affiliation aux faïtières selon le secteur d'activités	28
Tableau 23 : Taux d'affiliation aux faïtières selon la branche d'activités.....	29
Tableau 24 : Taux d'affiliation à la Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso (CMA-BF)	30
Tableau 25 : Taux d'affiliation aux faïtières selon le milieu de localisation par région	30
Tableau 26 : Taux d'affiliation aux faïtières par grande agglomération	31
Tableau 27 : Répartition des entreprises selon le sexe du dirigeant par secteur d'activités	31
Tableau 28 : Répartition des entreprises selon le sexe du dirigeant par branche d'activités	32
Tableau 29 : Répartition des entreprises selon la nationalité du dirigeant	32
Tableau 30 : Répartition des entreprises selon l'utilisation des TICs par région	33
Tableau 31 : Taux d'utilisation des TIC dans les entreprises par grande agglomération.....	34
Tableau 32 : Répartition () des entreprises selon l'utilisations des TIC par branche d'activités	35
Tableau 33 : Taux d'immatriculation des entreprises selon la région et le milieu de localisation	36
Tableau 34 : Taux d'immatriculation des entreprises dans les grandes agglomérations.....	37
Tableau 35 : Taux d'immatriculation des entreprises selon les branches d'activités	37
Tableau 36 : Répartition des entreprises selon le secteur et le système de comptabilité utilisé	38
Tableau 37 : Répartition des entreprises selon le système de comptabilité utilisé par branche d'activités	38
Tableau 38 : Répartition des entreprises selon le système de comptabilité utilisé par milieu et par région	39
Tableau 39 : Répartition des entreprises selon l'agglomération et le système de comptabilité utilisé	40

Tableau 40 : Répartition des entreprises selon le statut de formalisation par branche d'activités	42
Tableau 41 : Taux de formalisation des entreprises par milieu de localisation selon la région.....	43
Tableau 42 : Taux de formalisation des entreprises par grande agglomération	44
Tableau 43 : Répartition des entreprises selon leur forme juridique.....	44
Tableau 44 : Répartition des formes juridiques selon les secteurs d'activité.....	45
Tableau 45 : Répartition des entreprises par branche selon les classes de chiffres d'affaires	47
Tableau 46 : Répartition des entreprises par classes de chiffres d'affaires selon la formalité	47
Tableau 47 : Répartition des entreprises par branche d'activités selon la formalité.....	49
Tableau 48 : Répartition des employés des entreprises par type d'emploi en 2023	51
Tableau 49 : Répartition des employés des entreprises selon le sexe et la nationalité du Promoteur/dirigeant	51
Tableau 50 : Répartition des effectifs des employés par branche d'activités	52

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des unités économiques par province (top 10 des provinces)..... 15

Graphique 2 : Proportion des unités économiques artisanales 20

Graphique 3 : Répartition des unité économiques artisanales par secteur de l'artisanat 21

Graphique 4 : Origine du capital social des entreprises par secteur d'activités..... 26

Graphique 5 : Niveau d'instruction des dirigeants des entreprises 33

Graphique 6 : Statut de formalisation des entreprises 41

Graphique 7 : Contribution des sous-secteurs d'activités au chiffre d'affaires global 46

Graphique 8: Répartition des entreprises selon la taille 48

Graphique 9 : Répartition des entreprises par taille selon la formalité 50

Graphique 10 : Répartition des employés des entreprises par type d'emploi en 2023..... 50

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Répartition spatiale des unités économiques par région 13

Carte 2 : Répartition spatiale des unités économiques par province..... 16

Carte 3 : Répartition des unités économiques par commune 17

RÉSUMÉ EXECUTIF

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a réalisé en 2024, avec le soutien technique d'AFRISTAT et le financement conjoint de l'Etat Burkinabè et de la Banque mondiale dans le cadre du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) le **Recensement Général des Entreprises (RGE)**. Cette opération d'envergure nationale avait pour objectif principal de fournir des données fiables et actualisées sur l'ensemble des unités économiques, tant formelles qu'informelles issues de tous les secteurs d'activités au Burkina Faso.

Au total **389 172 unités économiques ont été recensées**. La région du **Centre** concentre **46,8** des unités économiques, suivie des **Hauts-Bassins (18,0)**. Les grandes villes telles que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso demeurent les principaux pôles entrepreneuriaux avec respectivement 41,3 et 14,4 des unités économiques.

Le secteur tertiaire domine l'économie avec 80,4 des unités, suivi du secteur secondaire (19,3).

Les unités économiques du secteur primaire disposant d'un minimum de modernisation restent marginales (0,3).

Le commerce, branche du secteur tertiaire, domine l'économie avec **52,7** des unités, suivi des activités de fabrication (17,9) et de l'hébergement-restauration (13,4). Les unités artisanales représentent 45,6 des unités économiques recensées avec une dominance de l'artisanat de production (65,4).

Le RGE révèle un très faible niveau de formalisation des unités économiques au Burkina Faso. Seulement **3,5** des unités économiques recensées sont **formelles** tandis que 96,5 évoluent dans le secteur informel. La majorité des unités économiques recensées sont des entreprises individuelles (97,9), ne possèdent pas de numéro IFU (91,4), ne sont pas affiliées à la caisse nationale de sécurité sociale (92,0), et ne tiennent pas de comptabilité formelle (96,5).

Dans l'ensemble, le capital social des unités économiques est majoritairement détenu par des **nationaux (90,9)**. La part du capital étranger est plus importante dans les services (14,3).

Le tissu entrepreneurial est largement dirigé par les **hommes (69,7)**, sauf dans certains secteurs comme l'hébergement-restauration (49,8) et la production de glace (26,3). Les dirigeants sont majoritairement burkinabè (98,0), avec une faible représentation étrangère. Par ailleurs, 38,1 des chefs d'entreprises n'ont aucun niveau d'instruction et seuls 6,3 ont un niveau supérieur.

INTRODUCTION

Au Burkina Faso, le secteur privé joue un rôle crucial dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de développement. Il participe activement à la définition, au suivi et à l'évaluation de ces politiques. De plus, il appuie le Gouvernement dans la réalisation des investissements structurants de qualité à travers les méthodes innovantes de financement telles que le partenariat public-privé. Le secteur privé contribue également à la lutte contre le chômage en créant des emplois.

Conscient de cette importance, le Gouvernement accorde une place de choix au développement de ce secteur en mettant en œuvre des réformes et initiatives favorables à la création d'entreprises et à l'accroissement de leur compétitivité. Au titre de ces réformes, on peut citer : (i) la mise en place de Centres de formalités des entreprises (CEFORE) pour faciliter la création des entreprises en réduisant les délais d'obtention des documents administratifs, (ii) la création de l'Agence burkinabè des investissements (ABI), dont le rôle est d'assister le Gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique en matière de promotion des investissements et d'accompagnement des promoteurs et (iii) la mise en place du Cadre d'orientation public-privé (COPP) qui permet au Gouvernement d'échanger avec les acteurs du secteur privé. Ces initiatives ont contribué à améliorer le climat des affaires et à stimuler la création d'entreprises au Burkina Faso.

Pour suivre le développement du secteur privé, il est important de disposer d'un système d'informations adapté et permanent. C'est pourquoi, depuis 1986, l'Institut national de la statistique et de la démographie réalise en moyenne tous les dix ans un Recensement industriel et commercial (RIC). Le premier RIC a été réalisé en 1986 pour constituer une base de données fiables sur les entreprises et répondre aux besoins internes et externes de l'INSD. Il a permis la mise en place d'un répertoire statistique des entreprises que les éditions suivantes (1988, 1990, 1993, 1998, 2009 et 2016) ont actualisé au fil des années.

Le répertoire statistique des entreprises, mis à jour grâce aux différents Recensements industriels et commerciaux (RIC), sert de base de sondage pour le tirage des échantillons d'enquêtes économiques auprès des entreprises. C'est également sur la base des données recueillies lors de ces recensements, combinées avec les Déclarations statistiques et fiscales, que sont élaborés les comptes nationaux des sociétés et quasi-sociétés.

Bien que le Recensement industriel et commercial ait permis de disposer d'une base de sondage fiable et à jour sur les entreprises et de produire des données statistiques sur la conjoncture, il est à noter qu'il comportait un certain nombre d'insuffisances en termes de données collectées et de couverture spatiale. En effet, le RIC se concentrait principalement sur les chefs-lieux de provinces.

Pour pallier ces insuffisances et s'adapter aux évolutions de l'économie nationale, le Burkina Faso a décidé de réaliser un Recensement général des entreprises (RGE) qui vise à couvrir tout le territoire économique du pays et collecter des données plus exhaustives et conformes aux normes internationales en matière de statistiques d'entreprises. En plus des entreprises industrielles et commerciales qui faisaient l'objet de collecte lors des RIC, le RGE prend en compte les institutions sans but lucratif (ISBL) et s'étend sur toute l'étendue du territoire national. Les entreprises implantées dans les marchés n'ont pas été prises en compte pour des raisons méthodologiques.

Le présent document analyse les principaux résultats du RGE. Il est structuré suivant six (6) chapitres. Le premier chapitre (1) présente la méthodologie et le déroulement du RGE. Le deuxième (2) traite de l'état d'activité des unités économiques et de leur répartition spatiale. Le troisième (3) est consacré aux activités économiques. Quant au quatrième (4), il analyse les entreprises selon l'ancienneté, le capital social, l'affiliation à une faillite, le profil des dirigeants et l'utilisation des TIC. Le cinquième (5) chapitre traite de la formalisation des entreprises et le sixième (6) chapitre traite du chiffre d'affaires et de l'emploi dans les entreprises.

CHAPITRE 1 : MISE EN ŒUVRE DU RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES

1.1. Méthodologie du RGE

1.1.1. Objectif du RGE

Le Recensement général des entreprises a pour **objectif général** de disposer des informations fiables et à jour sur l'ensemble des unités économiques évoluant dans les secteurs formel et informel et résidentes sur le territoire national. **Spécifiquement**, il s'agit de :

- Dénombrer et géolocaliser toutes les unités économiques résidentes au Burkina Faso.
- Connaître la démographie et les caractéristiques de ces unités ;
- Mettre à jour le Répertoire Statistique des Entreprises ;
- Créer une base de sondage actualisée pour les enquêtes nécessaires à l'élaboration des comptes nationaux et des indicateurs économiques ;
- Contribuer à un suivi permanent de l'emploi dans le secteur formel ;
- Produire des indicateurs fiables sur les performances économiques, notamment pour suivre les Objectifs de développement durable (ODD) et le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA SD) ;
- Évaluer les caractéristiques socio-démographiques des femmes dirigeantes et le niveau d'emploi féminin au Burkina Faso ;
- Identifier les entreprises qui utilisent les Technologies de l'information et de la communication (TICs) afin d'optimiser les enquêtes économiques.

Outre ces objectifs spécifiques, les informations collectées lors du Recensement général des entreprises (RGE) seront accessibles aux décideurs publics, au secteur privé et aux partenaires au développement pour le suivi et l'évaluation des politiques nationales et internationales. Ces données seront également disponibles pour le grand public, y compris les associations professionnelles, les chercheurs et les étudiants.

1.1.2. Champ du RGE

Le Recensement Général des Entreprises vise l'ensemble des unités économiques résidentes appartenant aux secteurs formel et informel.

▪ **Critères d'inclusion**

Sont incluses dans le Recensement général des entreprises, toutes les unités économiques qui peuvent être localisées géographiquement, c'est-à-dire celles qui disposent de locaux fixes. Cependant, il comprend également les unités dont la nature de leurs activités les amène à ne pas exercer nécessairement dans des locaux fixes, mais sur des sites aménagés ou dans des espaces à ciel ouvert avec un minimum de construction (comme des terrasses ou des hangars), ainsi que les établissements publics qui tiennent une comptabilité en raison du caractère purement marchand de leurs activités.

▪ **Critères d'exclusion**

Sont exclus du RGE :

- Les établissements exerçant leurs activités à l'intérieur des marchés ;
- Les ministères et les structures déconcentrées de l'administration publique ;
- Les organismes relevant directement des missions diplomatiques et consulaires ;

- Les unités non modernes évoluant dans le primaire (Agriculture, Pêche, Elevage, Horticulture, etc.) ;
- Les établissements publics à caractère administratif/purement non marchands ;
- Les unités des BTP sur les chantiers temporaires;
- Toutes les unités économiques n'exerçant pas dans des locaux fixes.

▪ **Champ géographique de l'opération**

Dans un souci d'exhaustivité, le Recensement général des entreprises (RGE) a concerné l'ensemble du territoire national. Les unités économiques ont été recensées aussi bien dans les zones urbaines, que dans les zones rurales, notamment dans les chefs-lieux de communes et les localités où les activités économiques sont particulièrement concentrées.

1.1.3. Organisation institutionnelle du RGE

Compte tenu de son ampleur et de sa complexité, la réalisation du Recensement général des entreprises (RGE) a nécessité une organisation structurée du travail. Pour cela, plusieurs organes ont été créés et ont collaboré efficacement afin d'atteindre les objectifs de cette opération.

➤ **Comité National de Suivi du RGE (CNS/RGE)**

Mis en place par arrêté ministériel N°2024-174/MEFP/SG/INSD du 21 mars 2024, le comité national de suivi a pour mission principale de coordonner l'opération. Il est la première instance décisionnelle et responsable de la gestion administrative du RGE.

➤ **Comité Technique National du RGE (CTN/RGE)**

Mis en place par décision du Directeur Général de l'INSD N°2024-40/MEFP/SG/INSD du 02 Avril 2024, le comité technique national est responsable de la coordination technique du projet. À ce titre, il supervise les travaux préparatoires, ainsi que la collecte, l'exploitation, l'analyse, la diffusion et toute autre activité technique requise pour la réalisation du recensement.

➤ **Equipe Technique (ET/RGE)**

Mise en place par décision du Directeur Général de l'INSD N°2024-39/MEFP/SG/INSD du 02 Avril 2024, l'équipe technique est responsable de la mise en œuvre des activités régulières avant, pendant et après l'opération de collecte.



Outre ces organes, les autorités compétentes au niveau régional ont été associées et ont permis d'assurer le bon déroulement du Recensement Général des Entreprises (RGE) et la sécurité des agents recenseurs.

1.1.4. Définition des concepts

Unité économique : Une unité économique est une entité organisée qui exerce, de manière autonome, une ou plusieurs activités de production de biens ou de services. Pour des analyses plus précises des résultats du RGE, l'unité économique désigne un établissement.

Etablissement : Un établissement est une unité économique géographiquement identifiée mais peut juridiquement dépendre d'une autre unité économique.

Entreprise : Une entreprise peut compter un ou plusieurs établissements. Dans le cas où l'entreprise ne comprend qu'un établissement, les termes établissement et entreprise sont interchangeables. Dans ce cas, on parlera d'**établissement unique**.

Etablissement siège : L'établissement siège est l'établissement principal de l'entreprise. Lorsqu'une entreprise compte au moins deux établissements, l'un d'entre eux est défini comme établissement principal et les autres comme établissements secondaires. L'établissement principal correspond au siège administratif de l'entreprise.

Etablissement secondaire : L'établissement secondaire est un établissement de l'entreprise autre que l'établissement principal ou établissement siège.

Secteur formel : Le secteur formel est l'ensemble des unités économiques qui sont enregistrées dans les fichiers administratifs (IFU, RCCM) et tiennent une comptabilité écrite et complète conformément au plan comptable en vigueur (Plan SYSCOHADA).

Secteur informel : Le secteur informel est l'ensemble des unités économiques qui ne disposent pas de numéro d'immatriculation auprès des structures administratives compétentes (IFU, RCCM) ou ne tiennent pas de comptabilité écrite et complète.

Chiffre d'affaires : C'est le montant total des recettes réalisées hors taxe au cours d'une période donnée, dont l'année dans le cadre du RGE.

Dimension des entreprises : La dimension des entreprises est mesurée suivant le niveau du chiffre d'affaires du dernier exercice comptable clôturé, suivant le décret n°2017-1165/PRES/PM/MCIA/MATD/MINEFID portant adoption de la Charte des petites et moyennes entreprises du Burkina du 30 novembre 2017. Ce décret distingue quatre (4) types d'entreprises :

- les **micro-entreprises**, celles qui ont un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 15 millions de FCFA ;
- les **petites entreprises**, celles qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 15 millions et inférieur ou égal à 50 millions de FCFA ;
- les **moyennes entreprises**, celles qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions et inférieur ou égal à un (1) milliard de FCFA ;
- les **grandes entreprises**, celles qui ont un chiffre d'affaires supérieur à un (1) milliard de FCFA.

1.1.5. Méthode de collecte

La méthode principale de collecte des données a été l'interview face à face à l'aide de tablettes. Des questionnaires papiers et un lien web ont été également utilisés lorsque le premier responsable est indisponible pour répondre sur place ou si l'entreprise souhaite répondre au questionnaire à travers un lien web.

1.1.6. Assurance qualité des données

Pour garantir la qualité des données, plusieurs mesures ont été mises en place :

- conception des outils de collecte avec une application qui garantit un minimum de cohérence dans les données ;
- définition d'indicateurs pour suivre la qualité ;
- mise en place d'un système de supervision et de contrôle de la collecte ;
- Mise en place d'une équipe de veille pour le suivi ;
- traitement des données ;
- documentation des processus ;
- implication du service des archives.

1.2. Activités préparatoires

1.2.1. Mobilisation des ressources

L'opération du Recensement général des entreprises a nécessité des ressources humaines, matérielles et financières importantes. Au total, 550 agents recenseurs, 110 contrôleurs et une cinquantaine de superviseurs, tant au niveau central que régional, ont été mobilisés. En plus, du matériel a été fourni, comprenant environ 700 tablettes, des panneaux solaires, ainsi que des sacs, des badges, des casquettes et des gilets.

Le financement de l'opération a été principalement assuré par l'Etat Burkinabè et la Banque mondiale, dans le cadre du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO).

1.2.2. Voyages d'études

Pour renforcer les compétences de l'équipe technique dans la réalisation de recensements d'entreprises, des voyages d'études ont été entrepris au Congo et au Gabon. Ces missions avaient pour objectif principal de permettre aux membres de l'équipe technique de s'imprégner des bonnes pratiques et des approches méthodologiques adoptées dans ces pays qui ont récemment conduit des recensements similaires. Ces expériences ont contribué à enrichir les connaissances de l'équipe, à mieux comprendre les stratégies de planification, les dispositifs de collecte, les outils technologiques utilisés, les mécanismes de suivi et de contrôle ainsi qu'à identifier les facteurs clés de réussite en vue d'améliorer l'efficacité et la qualité du Recensement Général des Entreprises au Burkina Faso. À la suite de ces voyages, des outils techniques ont été élaborés.

1.2.3. Elaboration des outils techniques

L'équipe technique en synergie avec la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) et du secrétariat exécutif national de la Politique nationale du développement a élaboré les outils techniques du RGE en s'appuyant sur les objectifs du RGE et les indicateurs clés attendus. Ces outils sont entre autres, le document méthodologique du RGE, les questionnaires de dénombrement et du repérage ainsi que les manuels destinés aux superviseurs, contrôleurs et agents recenseurs.

1.2.4. Formation des formateurs

Une formation a été organisée au profit du personnel formateur afin d'améliorer leurs compétences et d'harmoniser leur compréhension des outils techniques. Après la phase théorique, les formateurs ont pratiqué l'utilisation de ces outils lors de la phase pilote du recensement.

1.2.5. Recensement pilote

Dans le cadre du RGE une phase pilote a été réalisée. Elle a concerné le milieu urbain et le rural de la région du Centre et du Centre-Ouest et avait pour objectif principal de tester les outils et le dispositif mis en place. De façon spécifique il s'agissait de :

- apprécier la qualité de l'organisation préétablie (temps, concepts, formulation des questions, profil et qualité du personnel, etc.) ;
- tester l'application de collecte et les manuels ;
- tester la qualité des travaux de repérage ;
- tester la stratégie de sensibilisation et de communication ;
- tester les équipements informatiques ;
- apprécier la réaction des enquêtés et identifier les autres difficultés rencontrées.
- tester le dispositif de transfert et de centralisation des données.

1.2.6. Recrutement et formation du personnel de collecte

À la suite du recensement pilote, les outils techniques ont été révisés et finalisés, et les agents recenseurs ont été recrutés et formés. Le recrutement des agents recenseurs s'est fait par région via la plateforme de recrutement de l'INSD. La formation du personnel de

collecte a consisté à organiser des sessions de formations théoriques et pratiques sur les outils de collecte dans tous les chefs-lieux de région.

1.2.7. Communication et sensibilisation

Pour garantir une meilleure couverture de l'opération et encourager la participation des acteurs économiques, une stratégie de communication pour le Recensement Général des Entreprises (RGE) a été élaborée et mise en œuvre.

1.3. Repérages des unités économiques

Pour améliorer la répartition de la charge de travail des agents recenseurs sur le terrain, une opération de repérage des unités économiques a été réalisée dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, en raison de la forte concentration d'unités économiques dans ces villes.

Ce repérage a permis de cartographier les unités économiques et de reconstituer des Zones de recensement des entreprises (ZRE) à partir des Zones de dénombrement (ZD) du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019.

1.3.1. Collecte des données

Du 31 août au 29 septembre 2024, 500 agents recenseurs (325 à Ouagadougou et 175 à Bobo Dioulasso), 100 chefs d'équipe (65 à Ouagadougou et 35 à Bobo-Dioulasso) et 32 superviseurs ont été mobilisés pour l'opération de repérage des unités économiques sur le terrain.

Au cours de cette phase, des informations d'identification et de localisation ont été recueillies pour chaque unité économique.

1.3.2. Traitement des données du repérage

À la fin de l'opération, 217 883 unités économiques ont été repérées, dont 163 373 à Ouagadougou et 54 510 à Bobo-Dioulasso. La base de données obtenue a été traitée et utilisée pour reconstituer les Zones de dénombrement (ZD) en Zones de recensement des entreprises (ZRE) pour la phase de dénombrement. Pour les autres villes, les Zones de dénombrement (ZD) ont été considérées comme des ZRE. Au total, 5 887 ZRE ont été constituées à l'échelle nationale.

1.4. Dénombrement des unités économiques

Le dénombrement des unités économiques, qui s'est déroulé officiellement du 16 octobre 2024 au 31 janvier 2025, a été la phase la plus importante et la plus délicate du Recensement général des entreprises (RGE).

D'importantes ressources humaines, matérielles et financières ont été mobilisées pour réussir cette phase de l'opération. Des rencontres régulières avec des responsables de la sécurité, comme la Gendarmerie et la Police, ont permis d'obtenir des informations en temps réel sur la sécurité et un accompagnement constant pour la réussite de l'opération.

En plus des contrôleurs qui suivaient de près la collecte sur le terrain, des missions de supervision et de sensibilisation ont été menées pour assurer une bonne coordination avec les équipes locales et renforcer la communication avec les parties prenantes. Pour améliorer le suivi, une équipe de veille a été mise en place à l'INSD pour détecter les incohérences dans les données reçues et demander des corrections aux équipes concernées. À la fin de la période officielle de l'opération, une collecte complémentaire de 15 jours a été nécessaire à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, en raison de l'absence de réponse de certaines unités économiques importantes.

1.5. Traitement des données

Le traitement des données du RGE a débuté après la clôture officielle de la phase de dénombrement sur le terrain. Ce processus s'est déroulé en trois étapes : la codification des activités économiques, l'apurement de la base de données et la tabulation.

1.5.1. Codification des activités

La codification a consisté à classer les activités des unités économiques selon la Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA rev1) niveau classe.

1.5.2. Apurement des données

L'apurement a permis de détecter et de corriger les erreurs dans la base de données afin d'améliorer la qualité des données avant la tabulation.

1.5.3. Tabulation des indicateurs

Les données corrigées ont permis d'éditer les tableaux et de calculer les indicateurs. Ces tableaux ont été examinés pour s'assurer de la cohérence des résultats et de leur pertinence.

1.6. Difficultés rencontrées

L'opérationnalisation du RGE a rencontré plusieurs difficultés, principalement d'ordre organisationnel et technique. Ces problèmes se sont manifestés lors du repérage des unités économiques, du dénombrement et du traitement de la base de données.

- **Difficultés liées au repérage et au dénombrement**

Les principales difficultés rencontrées étaient les suivantes :

- L'insuffisance de la sensibilisation et l'indisponibilité de certains responsables d'entreprises ont entraîné la réticence et le refus de certains responsables d'unités économiques, retardant ainsi la collecte de données ;
- Des difficultés d'estimation des variables économiques, comme le capital social et le chiffre d'affaires, par certains promoteurs du secteur informel ;
- Certains établissements secondaires n'ont pas pu fournir des informations essentielles, telles que le chiffre d'affaires et la masse salariale ;
- La menace sécuritaire a limité à la fois le champ de l'opération et la supervision de la collecte dans certaines zones, où seuls les agents recenseurs locaux avaient un accès facile.

- **Difficultés liées au traitement des données**

Les difficultés rencontrées lors du traitement des données étaient la description incomplète et imprécise des activités économiques de certaines unités, rendant difficile la codification.

I.7 Bilan du dénombrement par région

Au terme de l'opération de dénombrement, 390 501 unités économiques actives ont été recensées sur le territoire national. Des informations nécessaires ont pu être collectées sur la quasi-totalité de ces entreprises ne serait-ce que partiellement (99,6). Par contre, 1 329 établissements actifs entrant dans le champ du RGE n'ont donné aucune information, soit un taux de refus de 0,3. Le taux de refus le plus élevé est observé dans la région du Centre (0,6). Dans la suite des analyses, les résultats porteront sur les 389 172 établissements avec qui des informations complètes ou partielles ont été collectées.

Tableau 1 : Bilan du dénombrement par région

Région	Effectif				Pourcentage			
	Entièrement dénombrée	Partiellement dénombrée	Refus	Total	Entièrement dénombrée	Partiellement dénombrée	Refus	Total
Boucle du Mouhoun	14 069	25	12	14 106	99,7	0,2	0,1	100
Cascades	10 902	20	5	10 927	99,8	0,2	0,0	100
Centre	181 490	705	1 134	183 329	99,0	0,4	0,6	100
Centre-Est	18 503	20	4	18 527	99,9	0,1	0,0	100
Centre-Nord	13 134	11	4	13 149	99,9	0,1	0,0	100
Centre-Ouest	24 825	96	41	24 962	99,5	0,4	0,2	100
Centre-Sud	7 298	18	4	7 320	99,7	0,2	0,1	100
Est	9 814	3	2	9 819	99,9	0,0	0,0	100
Hauts-Bassins	69 907	161	81	70 149	99,7	0,2	0,1	100
Nord	15 060	16	-	15 076	99,9	0,1	0,0	100
Plateau-Central	8 089	6	1	8 096	99,9	0,1	0,0	100
Sahel	3 463	8	4	3 475	99,7	0,2	0,1	100
Sud-Ouest	11 346	183	37	11 566	98,1	1,6	0,3	100
Burkina Faso	387 900	1 272	1 329	390 501	99,3	0,3	0,3	100

CHAPITRE 2 : ETAT D'ACTIVITE ET REPARTITION SPATIALE DES UNITES ECONOMIQUES

2.1. Etat d'activité des unités économiques

2.1.1. Répartition des unités économiques selon l'état d'activité

Dans le tissu économique, l'essentiel des établissements recensés sont en activité. Ils représentent 93,8 de l'ensemble des établissements recensés. Cependant, 3,0 sont en suspension temporaire d'activités et 3,1 ont définitivement cessé leurs activités.

Tableau 2: Répartition des unités économiques selon l'état d'activité

Etat d'activité	Effectif	Pourcentage
Active	390 501	93,8
Suspension d'activités	12 559	3,0
Arrêt définitif des activités	13 032	3,1
Ensemble	416 092	100

2.1.2. Motifs de suspension des activités des unités économiques

Plusieurs raisons expliquent la suspension des activités de certains établissements. La baisse des ventes constitue la principale raison de suspension d'activité (21,4). Viennent ensuite le transfert des moyens de production pour la création d'un nouvel établissement (20,0), l'absence du dirigeant pour diverses raisons (santé, voyage, repos, etc.) avec 18,6 et le manque de fonds (17,8). Ces quatre motifs expliquent plus de la moitié des suspensions observées. D'autres raisons sont également notées, comme le travail saisonnier (5,9), les travaux de bitumage ou de réaménagement de la route (2,3), l'absence de contrats (2,2) et le décès du promoteur ou d'un actionnaire (1,8).

Tableau 3: Motif de suspension d'activités

Motifs	Effectif	Pourcentage
Baisse des ventes	2 691	21,4
Transfert de l'établissement	2 518	20,0
Absence du dirigeant pour raison de santé, voyage, maladie, repos, etc.	2 334	18,6
Manque de fonds	2 232	17,8
Travail saisonnier	742	5,9
Autres	320	2,5
Bitumage, réaménagement de la route	292	2,3
Absence des contrats	278	2,2
Ne sait pas	241	1,9
Décès du promoteur ou d'un actionnaire	227	1,8
Crise sécuritaire	224	1,8
Manque de personnel	178	1,4
Travaux de réfection	137	1,1
Scellé	132	1,1
COVID-19	10	0,1
Grève	3	0,0
Ensemble	12 559	100,0

2.2. Statut des unités économiques

2.2.1. Répartition des unités économiques selon le statut

Les unités économiques recensés sont en majorité des établissements uniques. En effet, les établissements uniques représentent 98,9 de l'ensemble des établissements recensés, tandis que les sièges ou établissements principaux ne représentent que 0,3. Les établissements secondaires sont également moins nombreux, représentant seulement 0,9.

Tableau 4 : Répartition des unités économiques selon le statut

Types	Effectif	Pourcentage
Établissement principal (siège)	1 088	0,3
Établissement unique	384 729	98,9
Établissement secondaire	3 355	0,9
Ensemble	389 172	100

2.2.2. Répartition des unités économiques par statut selon le milieu de localisation

La distribution des unités économiques selon le milieu de localisation met en évidence une forte concentration en milieu urbain, avec 83,1 contre 16,9 en milieu rural. En ce qui concerne le type d'établissement, 94,9 des établissements sièges ou principaux sont situés en milieu urbain, tandis que 5,1 sont situés en milieu rural. Par ailleurs, 89,0 des établissements secondaires sont concentrés en milieu urbain, contre 11,0 en milieu rural. Enfin, les établissements uniques se localisent majoritairement en milieu urbain (83,0).

Tableau 5 : Répartition des unités économiques par statut selon le milieu de localisation

Statut	Effectif			Pourcentage		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Etablissement principal (siège)	1 033	55	1 088	94,9	5,1	100
Etablissement unique	319 302	65 427	384 729	83,0	17,0	100
Etablissement secondaire	2 987	368	3 355	89,0	11,0	100
Ensemble	323 322	65 850	389 172	83,1	16,9	100

2.3. Localisation des unités économiques

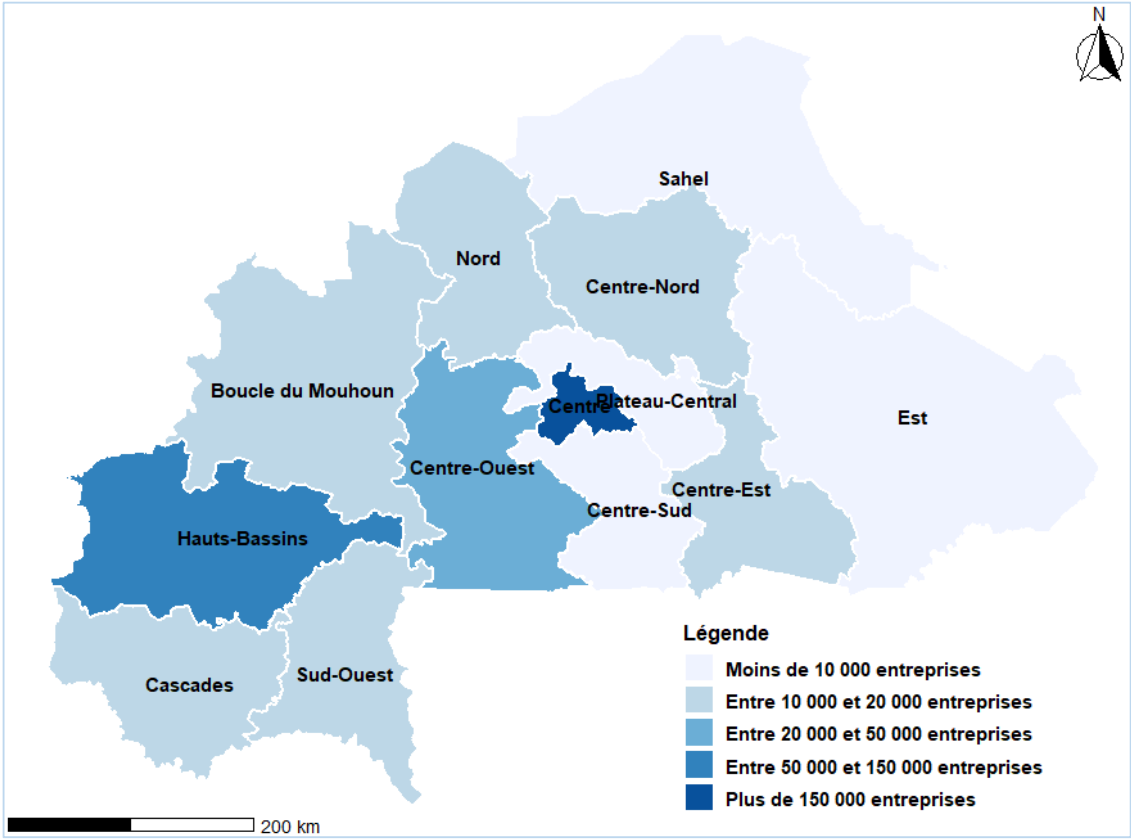
II.3.1. Répartition spatiale des unités économiques par région

Une analyse spatiale de la répartition des unités économiques montre une forte concentration des unités dans la région du centre (46,8), des Hauts-Bassins (18,0), du Centre-Ouest (6,4) et du Centre-Est (4,8). Ces quatre régions abritent 76,0 des unités économiques du Burkina.

Tableau 6 : Répartition des unités économiques par région

Région	Ensemble	
	Effectif	Pourcentage
Centre	182 195	46,8
Hauts-Bassins	70 068	18,0
Centre-Ouest	24 921	6,4
Centre-Est	18 523	4,8
Nord	15 076	3,9
Boucle du Mouhoun	14 094	3,6
Centre-Nord	13 145	3,4
Sud-Ouest	11 529	3,0
Cascades	10 922	2,8
Est	9 817	2,5
Plateau-Central	8 095	2,1
Centre-Sud	7 316	1,9
Sahel	3 471	0,9
Burkina Faso	389 172	100

Carte 1 : Répartition spatiale des unités économiques par région



2.3.1. Répartition des unités économiques par milieu de localisation selon la région

La répartition des établissements selon leur milieu de localisation et par région confirme la forte concentration des unités économiques en milieu urbain. Cette tendance est observée dans l'ensemble des régions. Certaines d'entre elles, telles que le Centre (88,2), les Hauts-Bassins (88,7), l'Est (84,7), le Centre-Est (81,3), le Centre-Nord (78,9) et le Nord (78,6) affichent une forte concentration d'établissements en milieu urbain. En revanche, quelques régions, notamment le Sud-Ouest (39,4), le Plateau-Central (39,2) et le Centre-Sud (35,8), se distinguent par une proportion relativement élevée d'unités économiques situées en milieu rural.

Tableau 7 : Répartition des unités économiques par milieu de localisation selon la région

Région	Effectif			Pourcentage		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Boucle du Mouhoun	9 492	4 602	14 094	67,3	32,7	100
Cascades	8 258	2 664	10 922	75,6	24,4	100
Centre	160 761	21 434	182 195	88,2	11,8	100
Centre-Est	15 056	3 467	18 523	81,3	18,7	100
Centre-Nord	10 367	2 778	13 145	78,9	21,1	100
Centre-Ouest	17 156	7 765	24 921	68,8	31,2	100
Centre-Sud	4 700	2 616	7 316	64,2	35,8	100
Est	8 315	1 502	9 817	84,7	15,3	100
Hauts-Bassins	62 124	7 944	70 068	88,7	11,3	100
Nord	11 848	3 228	15 076	78,6	21,4	100
Plateau-Central	4 924	3 171	8 095	60,8	39,2	100
Sahel*	3 332	139	3 471	96,0	4,0	100
Sud-Ouest	6 989	4 540	11 529	60,6	39,4	100
Burkina Faso	323 322	65 850	389 172	83,1	16,9	100

*Principalement en milieu urbain

2.3.2. Répartition des unités économiques selon les grandes agglomérations

La répartition des unités économiques recensées par localités met en évidence une forte concentration dans les villes de Ouagadougou (41,3), de Bobo-Dioulasso (14,4) et Koudougou (3,1). Les autres villes concentrent 24,3 des établissements, tandis que tout le milieu rural ne regroupe que 16,9. Ces chiffres traduisent une centralisation importante des activités économiques dans la capitale, qui constitue le principal pôle entrepreneurial du pays, suivie de Bobo-Dioulasso. Néanmoins, la part significative des « autres villes » et du milieu rural souligne la diversité géographique du tissu économique national, même si les dynamiques urbaines dominent largement.

Tableau 8 : Répartition des unités économiques selon les grandes agglomérations

Agglomération	Effectif	Pourcentage
Ville de Ouagadougou	160 760	41,3
Ville de Bobo-Dioulasso	56 080	14,4
Ville de Koudougou	12 097	3,1
Autres villes	94 385	24,3
Rural	65 850	16,9
Burkina Faso	389 172	100

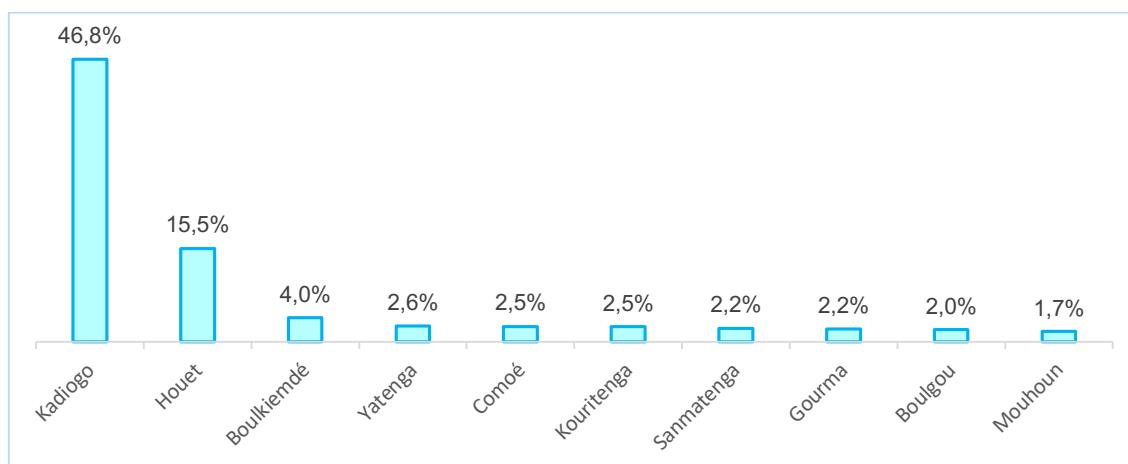
2.3.3. Répartition des unités économiques par province

Les provinces du Kadiogo et du Houet, réunissent à elles seules plus de 62,3 du tissu entrepreneurial national. En effet, la province du Kadiogo, où se situe la capitale Ouagadougou, domine nettement le paysage entrepreneurial avec 46,8 des unités économiques à l'échelle nationale. Ce chiffre souligne le rôle central de la capitale en tant que pôle entrepreneurial majeur et principal centre de formalisation des entreprises. La province de Houet, qui abrite la ville de Bobo-Dioulasso, occupe la deuxième position avec 15,5 des unités économiques.

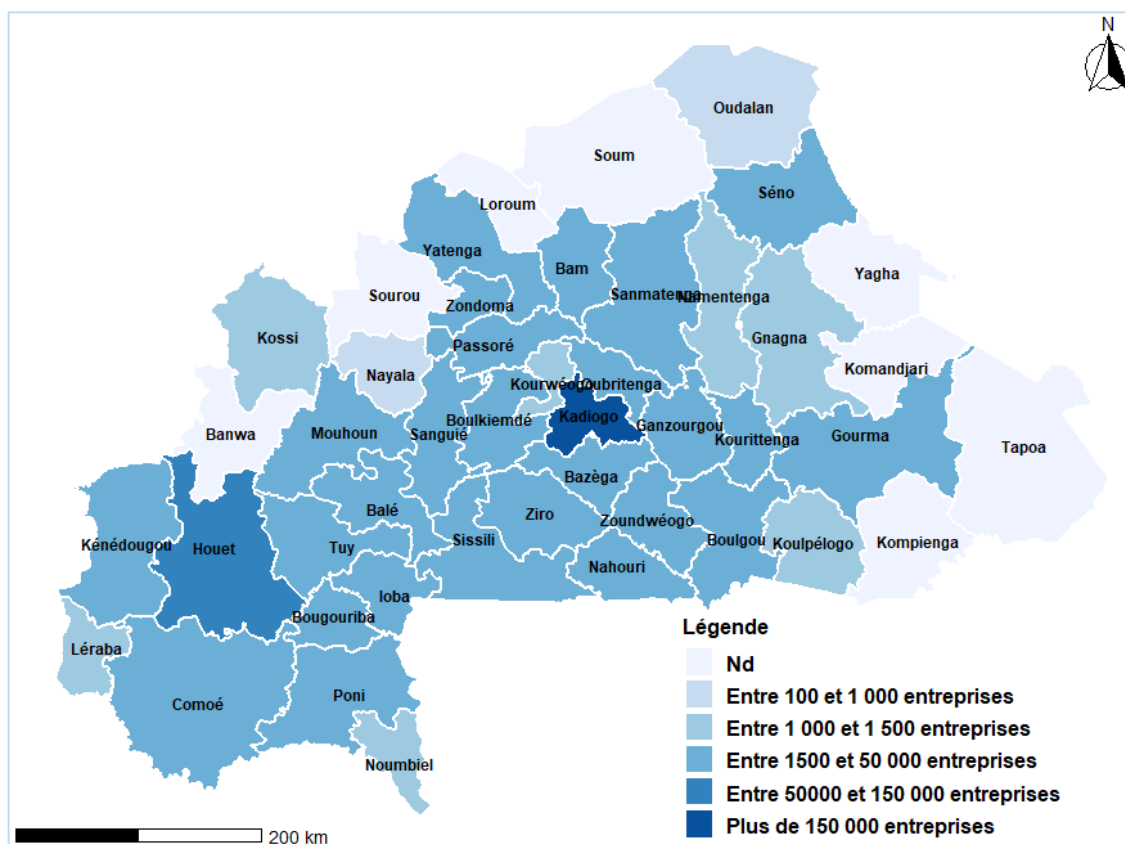
D'autres provinces présentent également une dynamique remarquable, bien que moindre. C'est le cas du Boulkiemdé (4,0), du Yatenga (2,6), de la Comoé (2,5), du Kouritenga (2,5), du Sanmatenga (2,2) et du Gourma (2,2), du Boulgou (2,0) et du Mouhoun (1,7).

En revanche, plusieurs provinces présentent une faible densité d'établissements, avec des parts inférieures à 1,0 du total national. C'est notamment le cas du Nayala (0,1), de l'Oudalan (0,2), de la Kossi (0,3), du Koulpélogo (0,3), du Namentenga (0,3) et du Zondoma (0,4). Ces faibles effectifs reflètent une dynamique entrepreneuriale limitée dans les zones rurales et périphériques, souvent marquées par une dépendance à l'agriculture et un faible niveau d'urbanisation (Cf. annexe 1).

Graphique 1 : Répartition des unités économiques par province (top 10 des provinces)



Carte 2 : Répartition spatiale des unités économiques par province



2.3.4. Répartition des unités économiques par commune

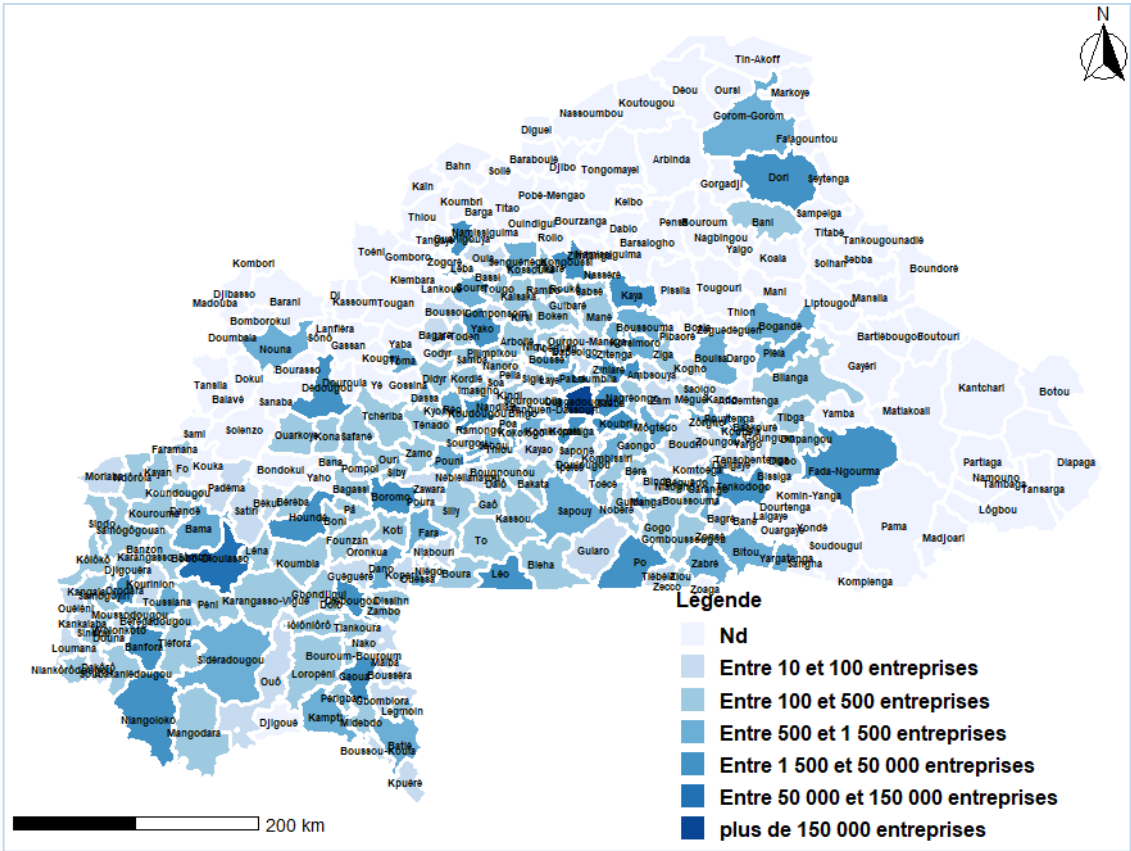
L'activité économique du Burkina Faso est particulièrement concentrée au sein des communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, qui regroupent à elles seules plus de 55,8 du tissu économique national. La commune de Ouagadougou s'impose largement en tête, représentant 41,3 de l'ensemble des établissements du pays. Celle de Bobo-Dioulasso occupe la seconde position avec 14,5 des unités économiques.

Outre ces deux communes majeures, les communes de Saaba (3,3), Koudougou (3,1), Ouahigouya (2,2) et Fada N'Gourma (2,0) se distinguent également, tandis que les autres communes concentrent chacune moins de 2,0 des établissements économiques.

Tableau 9 : Répartition des unités économiques par commune

Commune	Effectif	Pourcentage
Ouagadougou	160 761	41,3
Bobo-Dioulasso	56 387	14,5
Saaba	12 848	3,3
Koudougou	12 097	3,1
Ouahigouya	8 747	2,2
Fada N'Gourma	7 641	2
Kaya	6 796	1,7
Banfora	6 243	1,6
Pouytenga	5 780	1,5
Dédougou	5 586	1,4
Komsilga	4 632	1,2
Houndé	4 534	1,2
Tenkodogo	4 063	1
Gaoua	3 446	0,9
Koupèla	3 309	0,9
Ziniaré	3 055	0,8
Dori	2 609	0,7
Léo	2 538	0,7
Kongoussi	2 343	0,6
Boromo	2 266	0,6
Autres communes	73 491	18,8
Ensemble	389 172	100

Carte 3 : Répartition des unités économiques par commune



CHAPITRE 3 : ACTIVITES DES UNITES ECONOMIQUES

3.1. Activités principales des unités économiques dénombrées

3.1.1. Répartition des unités économiques par secteur d'activités

L'environnement entrepreneurial du Burkina Faso est largement dominé par le secteur tertiaire. En effet, les unités économiques relevant de ce secteur représentent une proportion de 80,4 de l'effectif total des établissements recensés. Ce secteur regroupe le commerce qui représente 52,7 ainsi que les services, qui en constituent 27,7. Le secteur secondaire regroupe 19,3 des établissements répartis entre les activités industrielles (18,3) et la construction (1,0). En revanche, le secteur primaire, avec seulement 0,3 des unités économiques, demeure marginal, témoignant d'une structuration économique très limitée des activités agricoles, sylvicoles et halieutiques.

Tableau 10 : Répartition des unités économiques par secteur d'activités

Secteur	Pourcentage	Effectif
Primaire	1 092	0,3
Agriculture	1 092	0,3
Secondaire	75 138	19,3
Industrie	71 207	18,3
Construction	3 931	1,0
Tertiaire	312 853	80,4
Commerce	205 098	52,7
Services	107 755	27,7
Non déclaré	89	0,0
Ensemble	389 172	100

3.1.2. Répartition des unités économiques par branche d'activités

Selon la répartition par branches d'activités, plus de la moitié des unités économiques recensées (52,7) exercent dans la branche du commerce. Cette branche est suivie par les branches des « activités de fabrication » (17,9), d'« hébergement-restauration » (13,4), des « autres activités de services non classées ailleurs » (8,3) et des « activités financières et d'assurance » (2,1).

Les branches des « activités de services de soutien et de bureau » et de la « construction » concentrent respectivement 1,2 et 1,0 des unités économiques.

Par ailleurs, les branches de l'« Enseignement », des « services scientifiques et techniques », des « Technologies de l'information », de l'« Agriculture », ainsi que des « industries extractives et énergétiques » sont sous représentées (moins de 1,0 des unités économiques recensées).

Tableau 11: Répartition des unités économiques par branche d'activités

Branche	Effectif	Pourcentage
---------	----------	-------------

Commerce	205 098	52,7
Activités de fabrication	69 750	17,9
Hébergement et restauration	52 277	13,4
Autres activités de services n.c.a.	32 226	8,3
Activités financières et d'assurance	8 227	2,1
Activités de services de soutien et de bureau	4 697	1,2
Construction	3 931	1,0
Enseignement	3 531	0,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 713	0,4
Information et communication	1 550	0,4
Activités artistiques, sportives et récréatives	1 259	0,3
Agriculture, sylviculture, pêche	1 092	0,3
Transports et entreposage	1 083	0,3
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	884	0,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	773	0,2
Activités immobilières	419	0,1
Production et distribution d'électricité et de gaz	375	0,1
Activités extractives	198	0,1
Non déclaré	89	0,0
Ensemble	389 172	100,0

3.2. Unités économiques artisanales

Encadré 1 : Activité artisanale

L'article premier du règlement n°01/2014/CM/UEMOA du 27 mars 2014 portant code communautaire de l'Artisanat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine considère comme activité artisanale, toute activité d'extraction, de production ou de transformation de biens et/ou de prestations de services à l'exclusion de toute activité agricole, de pêche, de transport, d'achat et de vente ou spécifiquement intellectuelles :

- ✓ exercée à titre principal, par une personne physique ;
- ✓ dont la maîtrise technique et le savoir-faire requièrent un apprentissage ou une formation assortie d'une pratique du métier ;
- ✓ dont le travail et l'habileté manuelle occupent une place prépondérante ;
- ✓ où le mode de production peut inclure des machines et outillages actionnés directement par l'artisan, sans déboucher sur une production en série ;
- ✓ figurant dans le registre des métiers établis par l'autorité compétente de chaque Etat membre de l'UEMOA.

Toutefois, les petites activités de transport opérées par un engin de 2 à 4 roues, par pirogues, à dos ou à traction animale ou humaine sont considérées comme des activités artisanales.

L'artisanat est subdivisé en artisanat de production ou de transformation, en artisanat de service et en artisanat d'art.

- ❖ **L'artisanat de production ou de transformation** concerne les activités de fabrication de produits semi finis ou finis qui apportent de la valeur ajoutée à des matières premières locales ou importées.
- ❖ **L'artisanat de services** concerne l'ensemble des activités de réparation, d'entretien ou de maintenance, de restauration d'une œuvre d'art et de toute autre activité de prestation de nature artisanale.
- ❖ **L'artisanat d'art** se distingue par son caractère artistique qui implique la créativité de l'auteur et qui a une forte connotation culturelle.

Les activités artisanales sont regroupées en 8 branches d'activités, 40 corps de métiers et 331 métiers.

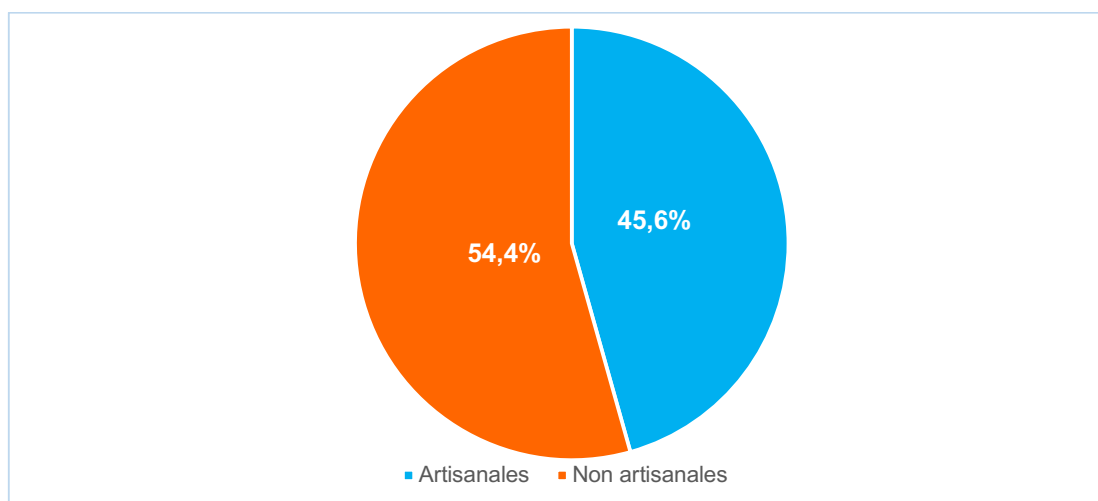
3.2.1. Proportion des unités économiques artisanales

Les unités économiques artisanales ont été identifiées sur la base des définitions données dans l'encadré ci-dessus à partir des données à partir des données issues du Recensement

général des entreprises (RGE).

Selon les résultats de ce recensement, on dénombre au total 177 566 entreprises artisanales, soit 45,6 de l'ensemble des unités économiques. Ces chiffres attestent de l'importance majeure du secteur artisanal au sein de l'économie nationale.

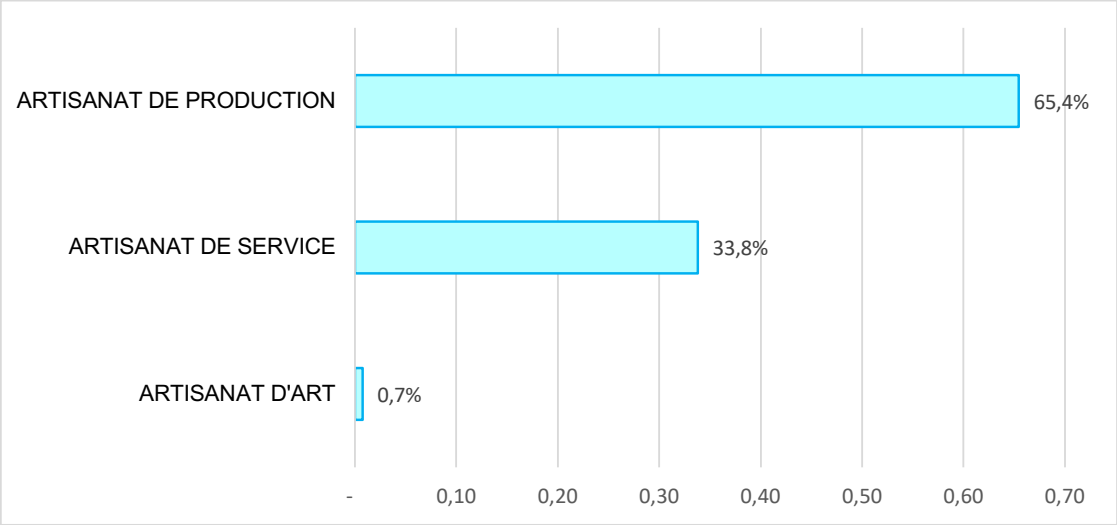
Graphique 2 : Proportion des unités économiques artisanales



3.2.2. Répartition des unités artisanales par secteur de l'artisanat

L'environnement des entreprises artisanales est largement dominé par les unités relevant de l'artisanat de production. En effet, ce dernier prédomine nettement les autres secteurs de l'artisanat avec 65,4 des unités artisanales recensées soulignant ainsi l'importance des activités liées à la transformation des matières premières (la métallurgie, la menuiserie, l'agroalimentaire, le tissage, la teinture etc.) dans le tissu artisanal du Burkina Faso. L'artisanat de service qui englobe diverses prestations de services, dont la réparation (automobile, téléphone, électricité) et la coiffure regroupe 33,8 des unités artisanales. L'artisanat d'art, quant à lui, représente une part marginale avec seulement 0,7 des unités artisanales.

Graphique 3 : Répartition des unité économiques artisanales par secteur de l'artisanat



3.2.3. Répartition des unités artisanales selon les branches

Les résultats du RGE révèlent une forte concentration des établissements artisanaux principalement dans trois branches à savoir : la branche « agro-alimentaire, alimentation, restauration » (32,5), la branche « métaux et constructions métalliques, mécanique, électromécanique, électronique, électricité et petites activités de transport » (23,9) et la branche « textile, habillement, cuirs et peaux » (20,0). Ces branches d'activités artisanales couvrent à elles seules 76,4 des établissements artisanaux recensés. La branche « hygiène et soins corporels » représente 13,7 des établissements artisanaux. Les autres branches affichent des taux en dessous de 4,0.

Tableau 12 : Répartition des unités artisanales selon les branches

Branche	Effectif	Pourcentage
Agro-Alimentaire alimentation, restauration	57 777	32,5
Métaux et constructions métalliques, mécanique électromécanique, électronique, électricité et petites activités de transport	42 458	23,9
Textile, habillement, cuirs et peaux	35 488	20,0
Hygiène et soins corporels	24 342	13,7
Bois et assimilés, mobilier et ameublement	6 654	3,7
Audiovisuel et communication	5 546	3,1
Mines et carrières, construction et bâtiment	3 973	2,2
Artisanat d'art et décoration	1 328	0,7
Ensemble	177 566	100

3.2.4. Répartition des unités économiques artisanales par région

Le secteur artisanal se répartit de manière inégale : La région du Centre se distingue en tête avec 46,2 des unités artisanales, suivie de la région des Hauts-Bassins qui affiche une proportion de 17,9. En revanche, les régions du Sahel et du Centre-Sud présentent les proportions les plus faibles, ne représentant que 0,7 et 1,9 respectivement de l'ensemble.

Tableau 13 : Répartition des unités économiques artisanales par région

Région	Effectif	Pourcentage
Centre	81 993	46,2
Hauts-Bassins	31 805	17,9
Centre-Ouest	12 978	7,3
Centre-Est	8 452	4,8
Nord	7 127	4,0
Boucle du Mouhoun	6 299	3,5
Centre-Nord	5 439	3,1
Sud-Ouest	5 344	3,0
Cascades	5 022	2,8
Est	4 684	2,6
Plateau-Central	3 759	2,1
Centre-Sud	3 394	1,9
Sahel	1 270	0,7
Burkina Faso	177 566	100

CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES

4.1. Mode d'acquisition des entreprises

La plupart des entreprises recensées soit 89,6, provient d'une création initiale. Ce mode d'acquisition devance significativement la location-gérance d'un fonds de commerce (4,4) et la reprise d'activités (2,1). Par ailleurs, 1,4 des unités sont issues d'une transmission par succession ou donation.

Tableau 14 : Mode d'acquisition des entreprises

Mode d'acquisition	Effectif	Pourcentage
Création initiale	345 510	89,6
Location gérance d'un fonds de commerce	16 964	4,4
Reprise d'activités	8 287	2,1
Non déclaré	5 784	1,5
Héritage/don	5 529	1,4
Achat d'un fonds existant/Acquisition	2 741	0,7
Fusion-réunion	376	0,1
Autre (à préciser)	229	0,1
Scission	207	0,1
Fusion-absorption	190	0,0
Ensemble	385 817	100

4.2. Ancienneté des entreprises

4.2.1. Age moyen des entreprises par région

L'âge moyen des établissements économiques au Burkina Faso est de 5,1 ans, ce qui traduit un tissu entrepreneurial relativement jeune.

Des disparités régionales apparaissent toutefois. Les établissements les plus anciens se trouvent dans la région des Cascades (5,9 ans), des Hauts-Bassins (5,5 ans) et du Centre (5,2 ans). À l'opposé, les établissements les plus jeunes sont localisés dans l'Est (4,0 ans), le Nord (4,3 ans), ainsi que dans les régions du Centre-Nord, du Plateau-Central et du Sahel (4,4 ans chacune).

Tableau 15 : Age moyen des entreprises par région

Région	Moyenne	Effectif
Centre	5,2	140 845
Hauts-Bassins	5,5	61 125
Centre-Ouest	5	23 137
Centre-Est	4,7	17 562
Nord	4,3	12 802
Boucle du Mouhoun	4,6	11 947
Sud-Ouest	4,5	11 091
Cascades	5,9	10 763
Centre-Nord	4,4	9 572
Centre-Sud	5,1	5 353
Est	4	4 844
Sahel	4,4	3 113
Plateau-Central	4,4	2 581
Total	5,1	314 735

4.2.2. Age moyen des entreprises par secteur d'activités

Les entreprises sont relativement jeunes dans tous les secteurs et sous-secteurs d'activités de l'économie. Les plus anciennes se retrouvent dans le secteur primaire avec un âge moyen de 6,9 ans suivi par le secteur secondaire (5,9 ans) et par le secteur tertiaire (4,9 ans).

Tableau 16 : Age moyen des entreprises par secteur d'activités

Secteur		Moyenne	Effectif
Primaire	Agriculture	6,9	937
	Total	6,9	937
Secondaire	Construction	6,1	3 408
	Industrie	5,9	58 101
	Total	5,9	61 509
Tertiaire	Commerce	4,8	165 597
	Services	5	86 684
	Total	4,9	252 281
Non déclaré	Non déclaré	6,3	8
	Total	6,3	8
Ensemble		5,9	314 735

4.2.3. Répartition des entreprises selon la période de création

La répartition par période met en évidence un paysage entrepreneurial très récent, marqué par une forte vague de créations au cours* de la dernière décennie. En effet, les établissements créés entre 2022 et 2024 représentent à elles seules 36,2 des établissements, suivies de celles établies entre 2015 et 2021 qui comptent pour 30,6. Ainsi, plus de deux tiers des unités économiques recensées ont moins de dix ans d'existence, ce qui illustre un dynamisme récent dans la création d'établissements.

Les unités économiques créés durant la période 1992-2014 constituent 14,4 du total, traduisant une génération intermédiaire d'établissements qui ont résisté dans le temps. En revanche, les structures créées avant 1991 demeurent marginales, avec à peine 0,4 de l'ensemble, confirmant la faible présence d'entreprises anciennes au Burkina Faso.

Tableau 17 : Répartition des entreprises selon la période de création

Période	Effectif	Pourcentage
2022-2024	140 936	36,2
2015-2021	119 017	30,6
1992-2014	56 228	14,4
1984-1991	1 080	0,3
1960-1983	523	0,1
Avant 1960	31	0,0
Janv-25	21	0,0
Non déclaré	71 336	18,3
Ensemble	389 172	100,0

4.2.4. Répartition des entreprises selon la classe d'âge

La moitié des unités économiques recensées (50,1) ont moins de cinq (05) ans d'existence. Si l'on ajoute les entreprises âgées de 5 à 9 ans (16,7), ce sont 66,8 des établissements qui ont moins de dix (10) ans.

Les entreprises âgées de 10 à 14 ans représentent 8,3, tandis que celles de 15 à 19 ans ne

comptent que pour 3,3. Les unités économiques de plus de 20 ans sont très rares, représentant moins de 4,0 de l'ensemble. Les établissements ayant 25 ans ou plus constituent seulement 1,2.

Tableau 18 : Répartition des entreprises selon la classe d'âge

Classe d'âge	Effectif	Pourcentage
Moins de 5 ans	194 940	50,1
5-9 ans	65 034	16,7
10-14 ans	32 263	8,3
15-19 ans	12 890	3,3
20-24 ans	7 988	2,1
25-29 ans	2 252	0,6
30-34 ans	1 286	0,3
35-39 ans	479	0,1
40-44 ans	435	0,1
45 ans et plus	269	0,1
Non déclaré	71 336	18,3
Ensemble	389172	100

4.3. Capital social des entreprises

Le capital social d'une entreprise représente la somme des apports des propriétaires en numéraire (argent) ou en nature (machines, terrain, mobilier, outillage, enseigne, droit au bail, marchandises au démarrage, fonds de commerce, logiciels) à la création de l'entreprise et ce, en contrepartie de certains droits sociaux.

4.3.1. Origine du capital social des entreprises par secteur d'activités

Au Burkina Faso, selon les résultats du RGE, le capital social est essentiellement national, à hauteur de 91,0. Le secteur privé national représente la part la plus significative de ce capital, soit 81,3 de l'ensemble, tandis que le secteur public national en constitue 9,7. La proportion de capital étranger s'établit quant à elle à 8,9.

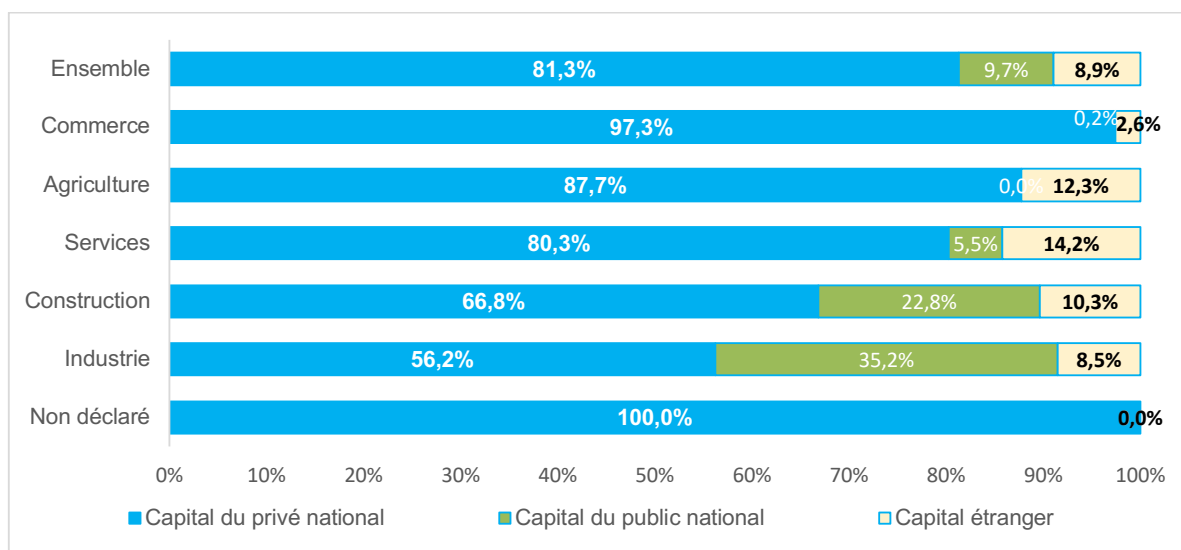
Dans le secteur agricole, 87,7 du capital social est national et appartient au secteur privé. La part étrangère se chiffre à 12,3.

Au niveau du secteur industriel, 91,4 du capital social est national dont 56,2 est détenu par le secteur privé national, 35,2 par le secteur public national. La part du capital étranger est de 8,5.

Dans le secteur de la construction, le secteur privé national détient 66,8 du capital social, tandis que le public national en possède 22,8 soit une part de 89,6 du capital social national. Le capital social étranger est entièrement détenu par le secteur privé étranger 10,3.

Dans le secteur du commerce, 97,5 du capital social est national, dont 97,3 appartient au secteur privé national et 0,2 au secteur public national. La part étrangère est de 2,6.

Enfin, dans le secteur des services, 85,8 du capital social est national, dont 80,3 est détenu par le secteur privé national et 5,5 par le secteur public national. La part étrangère s'établit à 14,2.

Graphique 4 : Origine du capital social des entreprises par secteur d'activités

4.3.2. Origine du capital social des entreprises par branche d'activités

À l'exception des branches des « activités extractives » et de l'« information et la communication », plus de la moitié du capital social est détenu par les entités nationales. En effet, pour la branche des activités extractives, 52,7 du capital social est entièrement détenu par l'étranger. La part du privé national est de 3,9 et celui du public national de 43,4 soit une part nationale de 47,3.

Dans la branche de l'information et la communication, la part de l'étranger est de 52,4. Le privé national détient 30,9 et le public national 16,7 soit une part nationale de 47,6.

Tableau 19 : Origine du capital social des entreprises par branche d'activités

Branches	Capital du privé national (€)	Capital du public national (€)	Capital étranger (€)
Activités artistiques, sportives et récréatives	64,9	34,2	1,0
Activités de fabrication	88,6	3,7	7,7
Activités de services de soutien et de bureau	97,9	0,0	2,1
Activités extractives	3,9	43,4	52,7
Activités financières et d'assurance	82,8	5,2	11,9
Activités immobilières	46,0	54,0	0,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	83,4	0,0	16,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	46,9	33,7	19,4
Agriculture, sylviculture, pêche	87,7	0,0	12,3
Autres activités de services n.c.a.	57,3	0,0	42,7
Commerce	97,3	0,2	2,6
Construction	66,8	22,8	10,3
Enseignement	94,9	0,0	5,1
Hébergement et restauration	98,5	0,0	1,5
Information et communication	30,9	16,7	52,4
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	56,5	43,5	0,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	2,0	98,0	0,0
Transports et entreposage	77,3	6,1	16,6
Non déclaré	100,0	0,0	0,0
Ensemble	81,30	9,70	8,90

4.3.3. Origine du capital social des entreprises par région

Hormis les régions du Centre, des Cascades et des Hauts-Bassins, plus de 95,0 du capital social est d'origine nationale dans toutes les autres régions.

En effet, la part du capital social détenu par les étrangers dans la région du Centre est de 12,3. La part du privé national est de 74,5 et celle du public national est de 13,1 portant la part nationale totale à 87,6.

Aussi, dans la région des Cascades, 21,5 du capital social revient aux investisseurs étrangers. Le capital national se répartit entre le privé national (62,7) et le public national (15,8).

Par ailleurs, dans la région des Hauts-Bassins, le capital social étranger représente 5,3. Le capital national y est constitué par le privé national (92,1) et le public national (2,7).

Tableau 20 : Origine du capital social des entreprises par région

Région	Capital du privé national	Capital du public national	Capital étranger
Boucle du Mouhoun	94,2	5,3	0,5
Cascades	62,7	15,8	21,5
Centre	74,5	13,1	12,3
Centre-Est	98,5	0,1	1,4
Centre-Nord	97,6	0,2	2,2
Centre-Ouest	99,4	0	0,6
Centre-Sud	99,7	0	0,3
Est	96,8	0,4	2,8
Hauts-Bassins	92,1	2,7	5,3
Nord	97,9	0	2
Plateau-Central	99,8	0	0,2
Sahel	97,6	0,1	2,3
Sud-Ouest	98,3	0,3	1,4
Ensemble	82	8,9	9

4.3.4. Origine du capital social des entreprises par grande agglomération

L'analyse du capital social selon l'origine dans les grandes agglomérations révèle une configuration similaire à celle observée au niveau régional. En effet, dans la ville de Ouagadougou, le capital national s'élève à 87,2 (dont 73,5 pour le privé national et 13,7 pour le public national). Le capital social d'origine étrangère y représente 12,8.

Dans la ville de Bobo-Dioulasso, la part du capital étranger est de 5,1, conférant au capital national une proportion de 94,9.

Cette prédominance du capital national se vérifie dans les autres villes et en milieu rural, où la part du capital détenu par les entités nationales atteint respectivement 97,9 et 94,1.

Tableau 21 : Origine du capital social des entreprises par grande agglomération

Agglomération	Capital du privé national ()	Capital du public national ()	Capital étranger ()
Ville de Ouagadougou	73,5	13,7	12,8
Ville de Bobo-Dioulasso	92,3	2,6	5,1
Ville de Koudougou	99,1	0	0,9
Autres villes	95,7	2,2	2,2
Rural	91,6	2,5	6
Ensemble	82	8,94	9,06

4.4. Affiliation des entreprises à une faitière

4.4.1. Affiliation à une faitière selon le secteur d'activités

Les résultats du RGE illustrent une très faible affiliation des entreprises aux organisations professionnelles ou patronales. Sur l'ensemble des entreprises recensées, seulement 0,7 déclarent être affiliées à une organisation faitière. Cependant, en analysant la situation par secteur d'activités, on observe un taux d'affiliation à une organisation professionnelle plus élevé dans le secteur de l'agriculture, soit 4,6. La construction suit avec un taux de 1,8. Les services et l'industrie affichent respectivement des taux d'affiliation de 0,9 et 0,8. Le commerce, malgré son poids important en termes d'unités économique, enregistre le plus faible taux d'affiliation avec seulement 0,5.

Tableau 22 : Taux d'affiliation aux faitières selon le secteur d'activités

Secteur	Affilié	Non affilié	Non déclaré
Agriculture	4,6	93,5	1,9
Commerce	0,5	98,9	0,6
Construction	1,8	84,0	14,3
Industrie	0,8	98,8	0,4
Services	0,9	97,8	1,4
Non déclaré	0,0	33,3	66,7
Ensemble	0,7	98,4	0,9

4.4.2. Affiliation à une faitière selon la branche d'activités

En analysant l'affiliation par branche d'activités, il ressort que les activités pour la santé humaine et l'action sociale (8,6), de l'enseignement (6,6), les activités artistiques, sportives et récréatives (5,2), ainsi que les transports et entreposage (5,1) se distinguent par un niveau d'affiliation légèrement plus élevé. À l'opposé, des branches comme le commerce (0,5), l'hébergement et restauration (0,3) ou la fabrication (0,8) affichent des taux d'affiliation extrêmement faibles.

Tableau 23 : Taux d'affiliation aux faitières selon la branche d'activités

Branches	Affilié	Non affilié	Non déclaré
Activités artistiques, sportives et récréatives	5,2	93,9	1
Activités de fabrication	0,8	98,9	0
Activités de services de soutien et de bureau	0,8	94,3	5
Activités extractives	2,6	71,3	26
Activités financières et d'assurance	1,5	97,8	1
Activités immobilières	2	94,2	4
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	8,6	85,7	6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4	73,8	22
Agriculture, sylviculture, pêche	4,6	93,5	2
Autres activités de services n.c.a.	0,3	99,5	0
Commerce	0,5	98,9	1
Construction	1,8	84	14
Enseignement	6,6	88,9	5
Hébergement et restauration	0,3	99,5	0
Information et communication	1,9	88,7	9
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	0,5	98,4	1
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,3	96,2	3
Transports et entreposage	5,1	62,5	32
Non déclaré	0	33,3	67
Ensemble	0,7	98,4	1

4.4.3. Affiliation à la Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso (CMA-BF)

En termes de respect de la réglementation nationale en vigueur notamment en matière d'identification et d'immatriculation, seulement 1,9 des entreprises artisanales recensées sont enregistrées dans le registre des métiers de l'artisanat de la Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso. Ce taux d'immatriculation est soutenu majoritairement par les entreprises relevant de la branche "Artisanat d'art et décoration" (10,8), ensuite par celles des branches "Mines et carrières, construction et bâtiment" (4,6) et "Bois et assimilés, mobilier et ameublement" (3,3). La branche "Textile, habillement, cuirs et peaux" qui est la plus accompagnée par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers enregistre seulement 2,1 d'entreprises immatriculées. Les entreprises les moins immatriculées sont celles de "l'Agro-alimentaire, alimentation, restauration" (1,0) et de "l'Hygiène et soins corporels" (1,0).

Tableau 24 : Taux d'affiliation à la Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso (CMA-BF)

Branche de l'artisanat	Affilié	Non affilié	Non déclaré	Total
Agro-alimentaire, alimentation, restauration	1,0	98,8	0,2	100,0
Artisanat d'art et décoration	10,8	89,2	0,0	100,0
Audiovisuel et communication	2,4	96,7	0,9	100,0
Bois et assimilés, mobilier et ameublement	3,3	96,6	0,1	100,0
Hygiène et soins corporels	1,0	98,8	0,1	100,0
Métaux et constructions métalliques, mécanique, électromécanique, électronique, électricité et petites activités de transport	2,8	97,0	0,3	100,0
Mines et carrières, construction et bâtiment	4,6	88,6	6,8	100,0
Textile, habillement, cuirs et peaux	2,1	97,9	0,0	100,0
Ensemble	1,9	97,8	0,3	100,0

4.4.4. Affiliation à une faitière par région et milieu de localisation

L'affiliation à une organisation faitière présente des disparités régionales. Les taux d'affiliation les plus élevés sont observés dans le Centre-Sud (1,8) et le Centre-Ouest (1,2), suivis de la Boucle du Mouhoun (0,9). En revanche, certaines régions comme le Nord (0,2), le Centre Nord (0,3) et les Cascades (0,3) affichent les taux les plus bas.

Tableau 25: Taux d'affiliation aux faitières selon le milieu de localisation par région

Régions	Effectif des entreprises affiliées			Pourcentage		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Boucle du Mouhoun	112	14	126	1,2	0,3	0,9
Cascades	25	2	27	0,3	0,1	0,3
Centre	1 121	44	1 165	0,7	0,2	0,6
Centre-Est	107	19	126	0,7	0,6	0,7
Centre-Nord	22	13	35	0,2	0,5	0,3
Centre-Ouest	204	88	292	1,2	1,1	1,2
Centre-Sud	94	37	131	2	1,4	1,8
Est	50	3	53	0,6	0,2	0,5
Hauts-Bassins	473	59	532	0,8	0,7	0,8
Nord	20	3	23	0,2	0,1	0,2
Plateau-Central	26	6	32	0,5	0,2	0,4
Sahel	12	-	12	0,4	0	0,4
Sud-Ouest	38	9	47	0,6	0,2	0,4
Ensemble	2 304	297	2 601	0,7	0,5	0,7

4.4.5. Affiliation à une faitière par grande agglomération

Les résultats du RGE, mettent en évidence une faible adhésion des entreprises aux organisations faitières, même dans les grandes agglomérations où se concentrent la majorité des entreprises. En effet, la proportion la plus élevée (1,3) des entreprises affiliées à une organisation faitière s'observe dans la ville de Koudougou, suivie par la ville de Bobo-Dioulasso (0,8) et celle de Ouagadougou (0,7). En revanche, les « autres villes » (0,6) et le milieu rural (0,5) affichent les taux les plus bas.

Tableau 26 : Taux d'affiliation aux faitières par grande agglomération

Villes	Effectif				Pourcentage			
	Affilié	Non affilié	Non déclaré	Total	Affilié	Non affilié	Non déclaré	Total
Ville de Ouagadougou	1 121	155 289	2 972	159 382	0,7	97,4	1,9	100
Ville de Bobo-Dioulasso	443	54 737	289	55 469	0,8	98,7	0,5	100
Ville de Koudougou	154	11 730	57	11 941	1,3	98,2	0,5	100
Autres villes	586	92 800	157	93 543	0,6	99,2	0,2	100
Rural	297	65 130	55	65 482	0,5	99,5	0,1	100
Ensemble	2 601	379 686	3 530	385 817	0,7	98,4	0,9	100

4.5. Profil des dirigeants des entreprises

4.5.1. Sexe des dirigeants des entreprises par secteur d'activité

Le milieu entrepreneurial est fortement dominé par des promoteurs de sexe masculin avec 69,7 des établissements dirigés par des hommes contre 30,3 par des femmes. Cette tendance est observée dans tous les sous-secteurs, mais à des degrés variables. L'écart est particulièrement marqué dans la construction où 97,5 des établissements sont dirigés par des hommes contre 2,5 par des femmes et dans l'agriculture où 91,2 des établissements sont dirigés par des hommes contre 8,8 par des femmes. À l'opposé, le secteur des services (60,3 dirigés par des hommes contre 39,7 par des femmes) et l'industrie (65,0 contre 35,0) enregistrent une présence féminine relativement significative. Dans le commerce, les femmes représentent 24,5 des promoteurs.

Globalement, ces résultats soulignent une inégalité de genre persistante dans l'entrepreneuriat burkinabè.

Tableau 27 : Répartition des entreprises selon le sexe du dirigeant par secteur d'activités

Secteur	Effectif			Pourcentage	
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Agriculture	989	96	1 085	91,2	8,8
Industrie	46 066	24 789	70 855	65,0	35,0
Construction	3 775	96	3 871	97,5	2,5
Commerce	153 837	49 879	203 716	75,5	24,5
Services	64 108	42 128	106 236	60,3	39,7
Non déclaré	38	16	54	70,4	29,6
Ensemble	268 813	117 004	385 817	69,7	30,3

4.5.2. Sexe des dirigeants des entreprises par branche d'activité

La présence masculine dans l'entrepreneuriat Burkinabè demeure largement dominante dans presque toutes les branches d'activités de l'économie. Toutefois, les femmes sont particulièrement représentées dans l'hébergement et la restauration, où elles dirigent 50,2 des établissements. On enregistre également une participation notable des femmes dans la production et distribution d'électricité et de gaz (73,7), les autres activités de services (36,2), l'industrie manufacturière (34,9) et l'enseignement (27,4).

À l'inverse, leur présence reste marginale dans des branches telle que la construction (2,5),

les activités extractives (1,5), les transports et entreposage (5,0) ou encore les activités spécialisées scientifiques et techniques (10,1).

Tableau 28 : Répartition des entreprises selon le sexe du dirigeant par branche d'activités

Branches	Effectif		Pourcentage	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Activités artistiques, sportives et récréatives	885	313	73,9	26,1
Activités de fabrication	45 151	24 256	65,1	34,9
Activités de services de soutien et de bureau	3 804	826	82,2	17,8
Activités extractives	192	3	98,5	1,5
Activités financières et d'assurance	5 838	1 771	76,7	23,3
Activités immobilières	353	45	88,7	11,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	593	162	78,5	21,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 521	170	89,9	10,1
Agriculture, sylviculture, pêche	989	96	91,2	8,8
Autres activités de services n.c.a.	20 532	11 669	63,8	36,2
Commerce	153 837	49 879	75,5	24,5
Construction	3 775	96	97,5	2,5
Enseignement	2 366	895	72,6	27,4
Hébergement et restauration	25 938	26 096	49,8	50,2
Information et communication	1 359	133	91,1	8,9
Non déclaré	38	16	70,4	29,6
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	625	256	70,9	29,1
Production et distribution d'électricité et de gaz	98	274	26,3	73,7
Transports et entreposage	919	48	95,0	5,0
Ensemble	268 813	117 004	69,7	30,3

4.5.3. Nationalité des dirigeants des entreprises

Le tissu entrepreneurial du Burkina Faso est largement national, avec une faible contribution mais diversifiée d'acteurs étrangers, dominée par les ressortissants de la sous-région ouest-africaine. En effet, 98,0 des entreprises ont des promoteurs ou dirigeants de nationalité Burkinabè. Pourtant, les dirigeants d'entreprises de nationalité étrangère sont principalement les Togolais (0,3), les Nigériens (0,2), les Béninois (0,1), les Ivoiriens (0,1), les Nigériens (0,1) et les Maliens (0,1).

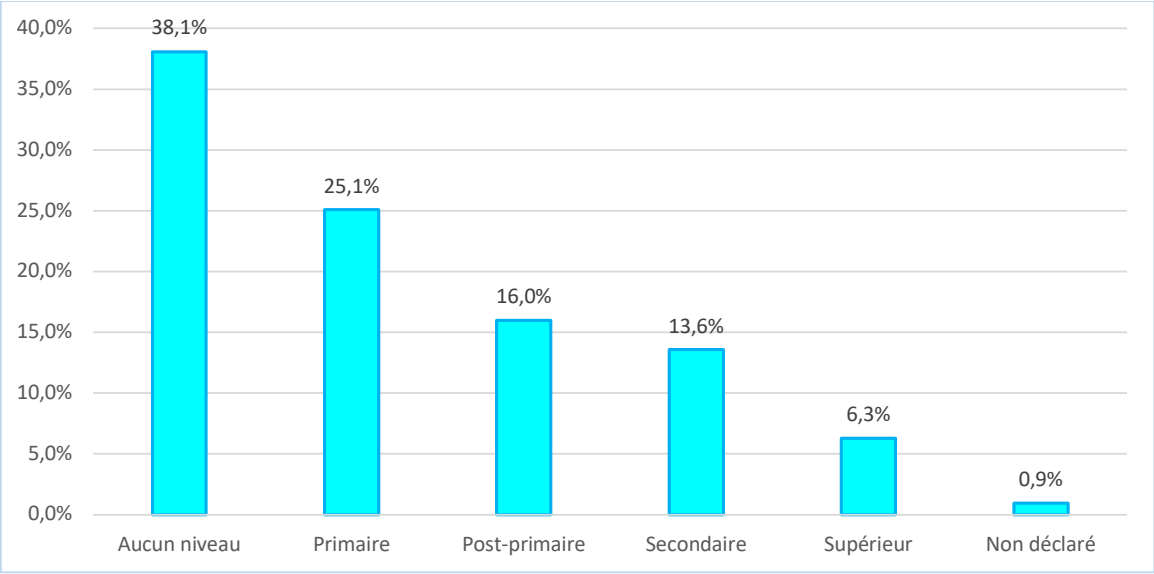
Tableau 29 : Répartition des entreprises selon la nationalité du dirigeant

Pays	Effectif	Pourcentage
Burkina Faso	378 113	98,0
Togo	1 316	0,3
Nigéria	860	0,2
Bénin	397	0,1
Cote D'ivoire	311	0,1
Niger	289	0,1
Mali	260	0,1
Autre	723	0,2
Non déclaré	3 548	0,9
Ensemble	385 817	100

4.5.4. Niveau d’instruction des dirigeants des entreprises

La distribution des entreprises selon le niveau d’instruction des dirigeants révèle que 38,1 des entreprises ont des promoteurs/dirigeants n’ayant aucun niveau d’instruction. Les dirigeants/promoteurs ayant un niveau d’instruction primaire sont responsables de 25,1 des entreprises, tandis que ceux ayant un niveau post-primaire et secondaire sont respectivement promoteurs/dirigeants de 16,0 et 13,6 des entreprises. Les entreprises dont les chefs ont un niveau d’instruction supérieur sont en faible proportion, ne représentant que 6,3.

Graphique 5 : Niveau d’instruction des dirigeants des entreprises



4.6. Utilisation des TICs dans les entreprises

4.6.1. Utilisation des TICs dans les entreprises par région

La proportion des entreprises utilisant les TIC au Burkina Faso s’élève à 82,1. Toutefois, de fortes disparités régionales s’observent. Dans les régions du Nord (96,9), de la Boucle du Mouhoun (94,8), du Centre-Est (94,7) et du Sahel (95,8), l’usage des TIC est quasi généralisé. À l’inverse, certaines régions affichent des niveaux d’adoption nettement en dessous de 80,0. Il s’agit du Centre-Ouest (68,5), du Centre-Sud (77,1) et de la région du Centre (77,3).

Tableau 30 : Répartition des entreprises selon l’utilisation des TICs par région

Région	Oui	Non	Non déclaré	Pourcentage
--------	-----	-----	-------------	-------------

Boucle du Mouhoun	94,8	5,1	0,1	100
Cascades	90,4	9,5	0,1	100
Centre	77,3	21,1	1,7	100
Centre-Est	94,7	5,0	0,3	100
Centre-Nord	92,4	7,4	0,2	100
Centre-Ouest	68,5	31,2	0,3	100
Centre-Sud	77,1	22,8	0,0	100
Est	81,9	18,1	0,1	100
Hauts-Bassins	84,8	14,8	0,4	100
Nord	96,9	3,0	0,1	100
Plateau-Central	87,8	12,1	0,1	100
Sahel	95,8	4,2	0,0	100
Sud-Ouest	91,3	8,2	0,4	100
Ensemble	82,1	17,0	0,9	100

4.6.2. Utilisations des TICs dans les entreprises par grande agglomération

Le niveau d'adoption des TIC par les entreprises installées dans les grandes agglomérations varie légèrement d'une ville à une autre. De fait, dans la ville de Ouagadougou 76,6 des entreprises utilisent les TIC. Le taux d'utilisation est de 84,4 à Bobo Dioulasso et 65,5 à Koudougou. Dans les autres villes, il est de 90,3. En ce qui concerne le milieu rural, le taux d'utilisation des TIC est de 84,7.

Tableau 31 : Taux d'utilisation des TIC dans les entreprises par grande agglomération

Agglomération	Effectif	Proportion (%)
Ville de Ouagadougou	122 156	76,6
Ville de Bobo-Dioulasso	46 800	84,4
Ville de Koudougou	7 822	65,5
Autres villes	84 462	90,3
Rural	55 432	84,7
Ensemble	316 672	82,1

4.7. Utilisations des TICs dans les entreprises par branche d'activités

Les branches d'activités dans lesquelles les entreprises utilisent plus les TIC sont : les activités financières et d'assurance (93,8), les activités immobilières (90,2), les activités spécialisées, l'enseignement (87,3), les activités artistiques, sportives et récréatives (86,1), les activités de services de soutien et de bureau (85,9), ainsi que les activités pour la santé humaine et l'action sociale (85,4). De la sorte, les activités de l'information et la communication (83,1), les activités scientifiques spécialisées et techniques (73,4), les branches notamment le commerce (82,4), l'agriculture et la pêche (82,4) ou la construction (76,2) montrent également des niveaux d'adoption élevés. Pourtant, le taux d'utilisation des TIC est de 49,2 dans les activités extractives, 77,5 dans l'hébergement et la restauration, 72,6 dans la production et distribution d'électricité et de gaz et la production et distribution d'eau, assainissement et traitement des déchets.

Tableau 32 : Répartition (%) des entreprises selon l'utilisations des TIC par branche d'activités

Branche	Oui (%)	Non (%)	Non déclaré (%)	Total
Activités artistiques, sportives et récréatives	86,1	12,9	1,0	100
Activités de fabrication	83,3	16,4	0,3	100
Activités de services de soutien et de bureau	85,9	9,1	5,0	100
Activités extractives	49,2	24,6	26,2	100
Activités financières et d'assurance	93,8	5,5	0,7	100
Activités immobilières	90,2	6,0	3,8	100
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	85,4	9,0	5,6	100
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	73,4	4,3	22,3	100
Agriculture, sylviculture, pêche	82,4	15,7	1,9	100
Autres activités de services n.c.a.	83,0	16,9	0,1	100
Commerce	82,4	17,0	0,6	100
Construction	76,2	9,6	14,2	100
Enseignement	87,3	8,2	4,5	100
Hébergement et restauration	77,5	22,4	0,2	100
Information et communication	83,1	7,4	9,5	100
Non déclaré	25,9	9,3	64,8	100
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	72,6	26,2	1,1	100
Production et distribution d'électricité et de gaz	75,3	21,2	3,5	100
Transports et entreposage	61,3	6,2	32,5	100
Ensemble	82,1	17,0	0,9	100

CHAPITRE 5 : FORMALISATION DES ENTREPRISES

5.1. Immatriculation des entreprises

5.1.1. Immatriculation des entreprises selon la région et le milieu de localisation

L'analyse des entreprises en fonction de la possession d'un numéro d'Identification fiscale unique (IFU) révèle un taux de formalisation fiscale très faible des entreprises. En effet, seulement 8,5 des entreprises déclarent détenir un numéro IFU. Les entreprises ayant déclaré s'être enregistrées au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier constituent 7,9 des entreprises recensées. Les entreprises affiliées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale représentent 7,9 des entreprises recensées.

Au niveau national, 9,3 des entreprises du milieu urbain disposent d'un numéro IFU, 8,7 sont enregistrés au Registre de commerce et de crédit immobilier (RCCM) et 8,7 sont affiliées à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Cependant, en milieu rural 4,7 des entreprises disposent d'un numéro IFU, 4,2 d'un numéro RCCM et 4,2 d'un numéro CNSS.

La région du Centre enregistre le plus fort taux de possession de documents de formalisations (10,2 de possession d'IFU, 9,6 de possession de numéro RCCM et 9,6 de possession de CNSS), ensuite suit la région du Sud-Ouest dont 8,8 des entreprises disposent de numéro IFU, 8,1 disposent de numéro RCCM et 8,1 de CNSS. Les régions à faibles taux d'enregistrement sont respectivement le Centre-Est, l'Est et le Centre-Nord.

Tableau 33 : Taux d'immatriculation des entreprises selon la région et le milieu de localisation

Région	Dispose d'un numéro IFU			Dispose d'un numéro RCCM			Dispose d'un numéro CNSS		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Boucle du Mouhoun	9,3	5,1	7,9	8,5	5,0	7,4	8,5	5,0	7,4
Cascades	8,2	5,8	7,6	7,4	5,3	6,9	7,4	5,3	6,9
Centre	11,0	3,8	10,2	10,4	3,4	9,6	10,4	3,4	9,6
Centre-Est	5,8	4,8	5,6	5,4	4,4	5,2	5,4	4,4	5,2
Centre-Nord	6,8	4,8	6,4	6,4	4,4	6,0	6,4	4,4	6,0
Centre-Ouest	8,3	5,6	7,5	7,3	4,7	6,5	7,3	4,7	6,5
Centre-Sud	9,6	5,6	8,1	8,4	5,1	7,2	8,4	5,1	7,2
Est	6,2	4,7	6,0	5,9	4,3	5,7	5,9	4,3	5,7
Hauts-Bassins	7,0	3,7	6,6	6,3	3,2	6,0	6,3	3,2	6,0
Nord	9,0	4,9	8,1	8,4	4,5	7,6	8,4	4,5	7,6
Plateau-Central	7,2	6,0	6,7	6,7	5,6	6,3	6,7	5,6	6,3
Sahel	13,6	0,7	13,1	12,4	0,7	11,9	12,4	0,7	11,9
Sud-Ouest	10,5	6,2	8,8	9,6	5,7	8,1	9,6	5,7	8,1
Ensemble	9,3	4,7	8,5	8,7	4,2	7,9	8,7	4,2	7,9

5.1.2. Immatriculation des entreprises dans les grandes agglomérations

Dans la ville de Ouagadougou, 11,0 des entreprises disposent d'un numéro IFU, 10,4 d'un numéro RCCM et 10,4 d'un numéro CNSS. Dans la ville de Koudougou, 9,1 des entreprises disposent d'un numéro IFU, 7,8 d'un RCCM et 7,8 d'un CNSS. En ce qui concerne la ville de

Bobo Dioulasso, 7,1 des entreprises disposent d'un numéro IFU, 6,5 disposent d'un numéro RCCM et 6,5 sont affiliées à la CNSS. Pour les entreprises dans les autres villes, 7,8 disposent de numéro IFU et 7,2 disposent respectivement de numéro RCCM et de numéro CNSS.

Tableau 34 : Taux d'immatriculation des entreprises dans les grandes agglomérations

Agglomération	Dispose d'un numéro IFU ()	Dispose d'un numéro RCCM ()	Dispose d'un numéro CNSS ()
Ville de Ouagadougou	11,0	10,4	10,4
Ville de Bobo-Dioulasso	7,1	6,5	6,5
Ville de Koudougou	9,1	7,8	7,8
Autres villes	7,8	7,2	7,2
Rural	4,7	4,2	4,2
Ensemble	8,5	7,9	7,9

5.1.3. Immatriculation des entreprises selon les branches d'activités

L'analyse de la possession de documents de formalisation (IFU, RCCM, CNSS) par les entreprises selon les branches d'activités montre une forte disparité.

Les branches d'activités comme « Transports et entreposage », « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » et « Activités immobilières » sont celles qui enregistrent les plus forts taux de possession d'IFU avec plus de 50. Cependant les branches d'activités telles que « Activités de fabrication », « Commerce », « Hébergement et restauration », « Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution » et « Production et distribution d'électricité et de gaz » sont celles qui enregistrent les plus faibles taux de possession de numéro IFU avec moins de 10,0. Ce constat reste le même pour la possession du RCCM et du CNSS.

Tableau 35 : Taux d'immatriculation des entreprises selon les branches d'activités

Branche	Dispose d'un numéro IFU ()	Dispose d'un numéro RCCM ()	Dispose d'un numéro CNSS ()
Activités artistiques, sportives et récréatives	10,3	8,4	8,4
Activités de fabrication	5,3	4,9	4,9
Activités de services de soutien et de bureau	29,7	28,4	28,4
Activités extractives	34,9	34,9	34,9
Activités financières et d'assurance	29,9	28,3	28,3
Activités immobilières	54,3	52,3	52,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	46,6	39,9	39,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	56,2	54,6	54,6
Agriculture, sylviculture, pêche	12,8	12,0	12,0
Autres activités de services n.c.a.	2,2	2,0	2,0
Commerce	8,0	7,4	7,4
Construction	47,8	47,1	47,1
Enseignement	45,3	37,7	37,7
Hébergement et restauration	4,6	4,1	4,1
Information et communication	29,5	29,0	29,0
Non déclaré	20,4	22,2	20,4
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	6,4	6,0	6,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	5,9	5,9	5,9
Transports et entreposage	68,9	67,5	67,4
Ensemble	8,5	7,9	7,9

5.2. Système de comptabilité des entreprises

5.2.1. Système de comptabilité par secteur d'activités

Le tableau révèle une économie majoritairement informelle, caractérisée par la prédominance d'unités économiques qui n'utilisent aucun système de comptabilité moderne. Cette tendance est particulièrement marquée dans le secteur industriel, où 85,7 des entreprises ne tiennent aucune comptabilité, et dans le commerce (81,9). Le système comptable officiel SYSCOHADA connaît une adoption globalement faible (20,4). Son taux d'utilisation est de 32,0 dans le secteur de la construction qui contraste avec la situation de l'industrie (2,0) et du commerce (2,6). Le cahier de recettes et dépenses est utilisé par 3,7 des entreprises. Son taux d'utilisation est de 17,3 dans les services et de 16,9 dans la construction.

Tableau 36 : Répartition des entreprises selon le secteur et le système de comptabilité utilisé

Secteur	Sous-Secteur	Aucun	SYSCOHADA	Cahier de recettes et dépenses	Non déclaré	Total
Primaire	Agriculture	79,2	7,9	12,7	0,2	100
	Total	79,2	7,9	12,7	0,2	100
Secondaire	Industrie	85,7	2,0	12,3	0,0	100
	Construction	51,1	32,0	16,9	0,0	100
	Total	84,0	3,5	12,5	0,0	100
Tertiaire	Commerce	81,9	2,6	15,5	0,0	100
	Services	77,6	5,1	17,3	0,0	100
	Total	80,4	3,5	16,1	0,0	100
Non déclaré	Non déclaré	61,1	20,4	3,7	14,8	100
	Total	61,1	20,4	3,7	14,8	100

5.2.2. Système de comptabilité par branches d'activités

Au Burkina Faso 81,1 des entreprises ne tiennent pas de comptabilité. Néanmoins, 3,5 des entreprises utilisent le SYSCOHADA comme système de comptabilité alors que 15,4 utilisent des cahiers de recettes. L'analyse par branche d'activités montre une disparité importante d'une branche d'activités à une autre. La branche d'activités « transports et entreposage » vient en première position avec 58,7 des entreprises qui utilisent le SYSCOHADA comme système de comptabilité. Ensuite viennent les branches « activités spécialisées, scientifiques et techniques » (47,8), « Activités pour la santé humaine et l'action sociale » (39,5), « Enseignement » (35,7), « Activités extractives (33,3), « Construction » (32,0). Les autres branches ont un taux d'utilisation du SYSCOHADA inférieur à 30.

Par ailleurs, l'utilisation des cahiers de recettes comme système de comptabilité est plus prononcée dans la branche « Activités financières et d'assurance » où 35,9 des entreprises de cette branche l'utilise comme mode de tenue de comptabilité.

Tableau 37 : Répartition des entreprises selon le système de comptabilité utilisé par branche d'activités

Branche	Aucun	SYSCOHADA	Cahier de recettes et dépenses	Non déclaré	Total
Activités artistiques, sportives et récréatives	75,0	4,8	19,9	0,3	100,0
Activités de fabrication	85,8	1,8	12,3	0,0	100,0
Activités de services de soutien et de bureau	60,1	16,5	23,4	0,0	100,0
Activités extractives	66,2	33,3	0,5	0,0	100,0

Activités financières et d'assurance	58,1	6,0	35,9	0,0	100,0
Activités immobilières	45,2	28,6	26,1	0,0	100,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	37,5	39,5	23,0	0,0	100,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	39,0	47,8	13,2	0,1	100,0
Agriculture, sylviculture, pêche	79,2	7,9	12,7	0,2	100,0
Autres activités de services n.c.a.	88,0	0,6	11,4	0,0	100,0
Commerce	81,9	2,6	15,5	0,0	100,0
Construction	51,1	32,0	16,9	0,0	100,0
Enseignement	34,6	35,7	29,5	0,2	100,0
Hébergement et restauration	81,7	1,4	16,9	0,0	100,0
Information et communication	62,6	20,2	17,2	0,0	100,0
Non déclaré	61,1	20,4	3,7	14,8	100,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	85,0	4,0	11,0	0,0	100,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	84,9	5,4	9,7	0,0	100,0
Transports et entreposage	29,3	58,7	11,9	0,1	100,0
Ensemble	81,1	3,5	15,4	0,0	100,0

5.2.3. Système de comptabilité selon la région et le milieu de résidence

Dans toutes les régions, la majorité des entreprises ne tiennent pas de comptabilité. Cependant, pour celles qui tiennent une comptabilité, les cahiers de recettes sont plus utilisés. Dans les régions du Sahel et du Centre-Ouest 2,3 des entreprises utilisent le SYSCOHADA alors que respectivement 32,1 et 14,8 utilisent les cahiers de recettes. Au centre, 5,3 des entreprises utilisent le SYSCOHADA comme système de tenue de comptabilité alors que 16,4 utilisent les cahiers de recettes.

L'analyse du système de comptabilité selon le milieu de résidence montre que comparativement au milieu urbain, le SYSCOHADA est moins utilisé dans le milieu rural par rapport aux cahiers de recettes. En effet, en milieu rural, 1,0 utilisent le SYSCOHADA alors que 11,6 utilisent les cahiers de recettes. Dans le milieu urbain, 4,0 utilisent le SYSCOHADA contre 16,2 qui utilisent les cahiers de recettes.

Tableau 38 : Répartition des entreprises selon le système de comptabilité utilisé par milieu et par région

Région	Milieu	Aucun	SYSCOHADA	Cahier de recettes et dépenses	Non déclaré	Total
Boucle du Mouhoun	Urbain	81,7	2,3	15,9	0,0	100
	Rural	85,0	0,7	14,3	0,0	100
	Total	82,8	1,8	15,4	0,0	100
Cascades	Urbain	86,4	1,3	12,3	0,0	100
	Rural	94,0	0,7	5,3	0,0	100
	Total	88,3	1,1	10,6	0,0	100
Centre	Urbain	77,3	5,9	16,9	0,0	100
	Rural	85,5	1,4	13,1	0,0	100
	Total	78,2	5,3	16,4	0,0	100
Centre-Est	Urbain	84,7	1,7	13,6	0,0	100
	Rural	89,1	1,1	9,9	0,0	100
	Total	85,5	1,5	12,9	0,0	100
Centre-Nord	Urbain	80,7	1,6	17,7	0,0	100

Région	Milieu	Aucun	SYSCOHADA	Cahier de recettes et dépenses	Non déclaré	Total
	Rural	88,9	0,8	10,2	0,0	100
	Total	82,5	1,4	16,1	0,0	100
Centre-Ouest	Urbain	81,7	2,7	15,6	0,0	100
	Rural	85,5	1,3	13,2	0,0	100
	Total	82,9	2,3	14,8	0,0	100
Centre-Sud	Urbain	87,4	3,1	9,5	0,0	100
	Rural	85,2	0,9	13,9	0,0	100
	Total	86,6	2,3	11,1	0,0	100
Est	Urbain	64,4	1,5	34,0	0,0	100
	Rural	73,4	0,4	26,2	0,0	100
	Total	65,8	1,4	32,8	0,0	100
Hauts-Bassins	Urbain	83,5	2,4	14,1	0,0	100
	Rural	92,6	0,9	6,5	0,0	100
	Total	84,5	2,2	13,3	0,0	100
Nord	Urbain	85,6	1,3	13,1	0,0	100
	Rural	89,2	0,7	10,1	0,0	100
	Total	86,4	1,2	12,5	0,0	100
Plateau-Central	Urbain	87,3	1,4	11,3	0,0	100
	Rural	91,0	0,7	8,4	0,0	100
	Total	88,7	1,1	10,1	0,0	100
Sahel	Urbain	65,1	2,4	32,5	0,0	100
	Rural	75,5	0,0	24,5	0,0	100
	Total	65,5	2,3	32,1	0,0	100
Sud-Ouest	Urbain	84,2	2,7	13,1	0,1	100
	Rural	88,9	0,8	10,0	0,3	100
	Total	86,0	1,9	11,8	0,2	100
Burkina Faso	Urbain	79,8	4,0	16,2	0,0	100
	Rural	87,4	1,0	11,6	0,0	100
	Total	81,1	3,5	15,4	0,0	100

5.2.4. Système de comptabilité selon les grandes agglomérations

L'analyse du système de comptabilité selon les grandes agglomérations montre que dans la ville de Bobo Dioulasso, 82,9 des entreprises ne tiennent pas de comptabilité. Les villes de Ouagadougou (22,8) et de Koudougou (23,1) sont les villes où les entreprises tiennent le plus une comptabilité (formelle ou informelle). En effet, dans la ville de Ouagadougou, 5,9 des entreprises utilisent le SYSCOHADA et 16,9 les cahiers de recettes alors que dans la ville de Koudougou 3,2 utilisent le SYSCOHADA et 19,9 les cahiers de recettes. Dans les autres villes, 82,7 des entreprises ne tiennent pas de comptabilité formelle ni de cahier de recettes.

Tableau 39 : Répartition des entreprises selon l'agglomération et le système de comptabilité utilisé

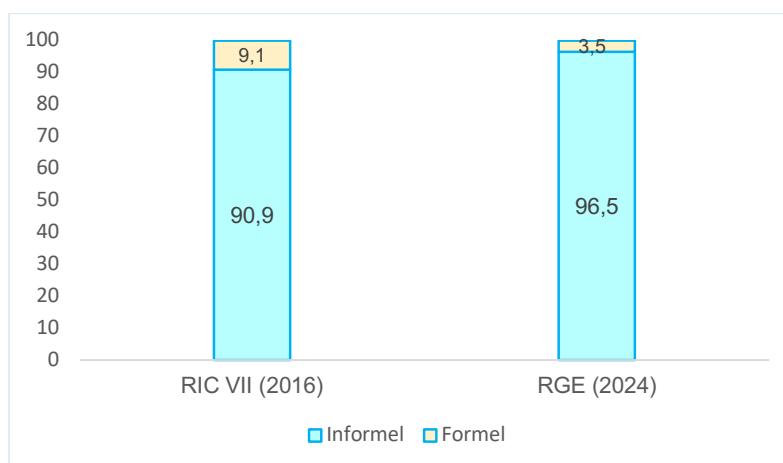
Agglomération	Aucun	SYSCOHADA	Cahier de recettes et dépenses	Non déclaré	Total
Ville de Ouagadougou	77,3	5,9	16,9	0,0	100,0
Ville de Bobo-Dioulasso	82,9	2,5	14,6	0,0	100,0
Ville de Koudougou	77,0	3,2	19,9	0,0	100,0
Autres villes	82,7	1,8	15,5	0,0	100,0

Agglomération	Aucun	SYSCOHADA	Cahier de recettes et dépenses	Non déclaré	Total
Rural	87,4	1,0	11,6	0,0	100,0
Ensemble	81,1	3,5	15,4	0,0	100,0

5.3. Statut de formalisation des entreprises

Au niveau national, seulement 3,5 des entreprises sont formelles. Ce taux avait été évalué à 9,1 par le Récemment industriel et commerciale (RIC) en 2016. Cette évolution s'explique principalement par le champ du RGE pus étendu, couvrant les chefs-lieux de communes alors que le RIC se limitait au niveau provincial.

Graphique 6 : Statut de formalisation des entreprises



5.3.1. Statut de formalisation des entreprises par branche d'activités

L'analyse par branche d'activités montre que le niveau de formalisation des entreprises varie d'une branche d'activités à une autre. Les trois branches dans lesquelles on remarque un niveau de formalisation élevé sont : les « Transports et entreposage » 58,7, les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » 47,8 et les « Activités pour la santé humaine et l'action sociale » 39,5 d'entreprises formelles. Ces secteurs qui nécessitent souvent une réglementation stricte, un encadrement institutionnel ou des qualifications professionnelles expliqueraient leur plus fort degré de formalisation. Par ailleurs le niveau de formalisation des entreprises dans les branches d'activités telles que : « Hébergement et restauration », « Activités de fabrication », « Commerce » sont très faibles (tous inférieur à 3,0). Ces secteurs regroupent un grand nombre de petites unités de production ou de services, souvent familiales et à faibles barrières d'entrée, ce qui favoriseraient leur fonctionnement dans l'informel.

Tableau 40 : Répartition des entreprises selon le statut de formalisation par branche d'activités

Branche	Statut		Total
	Formel	Informel	
Activités artistiques, sportives et récréatives	4,8	95,2	100,0
activités de fabrication	1,8	98,2	100,0
Activités de services de soutien et de bureau	16,5	83,5	100,0
Activités extractives	33,3	66,7	100,0
Activités financières et d'assurance	6,0	94,0	100,0
Activités immobilières	28,6	71,4	100,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	39,5	60,5	100,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	47,8	52,2	100,0
Agriculture, sylviculture, pêche	7,9	92,1	100,0
Autres activités de services n.c.a.	0,6	99,4	100,0
Commerce	2,6	97,4	100,0
Construction	32,0	68,0	100,0
Enseignement	35,7	64,3	100,0
Hébergement et restauration	1,4	98,6	100,0
Information et communication	20,2	79,8	100,0
Non déclaré	20,4	79,6	100,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	4,0	96,0	100,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	5,4	94,6	100,0
Transports et entreposage	58,7	41,3	100,0
Ensemble	3,5	96,5	100,0

5.3.2. Statut de formalisation des entreprises par milieu de localisation selon la région

Dans toutes les régions du Burkina Faso, plus de 90 des entreprises sont dans l'informel quel que soit le milieu de localisation. La proportion d'entreprises formelles est inférieure à 5,0 dans toutes les régions, exception faite du Centre où elle est de 5,3.

La région du Centre se distingue avec la proportion la plus élevée d'entreprises formelles (5,3).

Les régions du Centre-Ouest (2 ,3), du Centre-Sud (2 ,3), du Sahel (2,3) et des Hauts-Bassins (2,2) sont les régions qui ont également les forts taux de formalisation. À l'opposé, les proportions les plus faibles d'entreprises formelles s'observent dans les régions de l'Est (1,4), du Nord (1,2) et du Plateau-Central (1,1).

L'analyse selon le milieu de localisation met en évidence une forte disparité urbain-rural. En milieu urbain, la part des entreprises formelles est nettement plus importante (4,0) comparativement au milieu rural (1,0). Cette tendance est observée dans toutes les régions.

En revanche, la proportion d'entreprises informelles reste extrêmement élevée, particulièrement dans les zones rurales où elle atteint 99,0.

Tableau 41 : Taux de formalisation des entreprises par milieu de localisation selon la région

Région	Milieu	Oui	Non	Total
Boucle du Mouhoun	Urbain	2,3	97,7	100
	Rural	0,7	99,3	100
	Total	1,8	98,2	100
Cascades	Urbain	1,3	98,7	100
	Rural	0,7	99,3	100
	Total	1,1	98,9	100
Centre	Urbain	5,9	94,1	100
	Rural	1,4	98,6	100
	Total	5,3	94,7	100
Centre-Est	Urbain	1,7	98,3	100
	Rural	1,1	98,9	100
	Total	1,5	98,5	100
Centre-Nord	Urbain	1,6	98,4	100
	Rural	0,8	99,2	100
	Total	1,4	98,6	100
Centre-Ouest	Urbain	2,7	97,3	100
	Rural	1,3	98,7	100
	Total	2,3	97,7	100
Centre-Sud	Urbain	3,1	96,9	100
	Rural	0,9	99,1	100
	Total	2,3	97,7	100
Est	Urbain	1,5	98,5	100
	Rural	0,4	99,6	100
	Total	1,4	98,6	100
Hauts-Bassins	Urbain	2,4	97,6	100
	Rural	0,9	99,1	100
	Total	2,2	97,8	100
Nord	Urbain	1,3	98,7	100
	Rural	0,7	99,3	100
	Total	1,2	98,8	100
Plateau-Central	Urbain	1,4	98,6	100
	Rural	0,7	99,3	100
	Total	1,1	98,9	100
Sahel	Urbain	2,4	97,6	100
	Rural	0,0	100,0	100
	Total	2,3	97,7	100
Sud-Ouest	Urbain	2,7	97,3	100
	Rural	0,8	99,2	100
	Total	1,9	98,1	100
Burkina Faso	Urbain	4,0	96,0	100
	Rural	1,0	99,0	100
	Total	3,5	96,5	100

5.3.3. Statut de formalisation des entreprises par grande agglomération

L'environnement entrepreneurial au Burkina Faso est largement dominé par le secteur informel dans toutes les grandes agglomérations.

Pour les entreprises formelles, la ville de Ouagadougou enregistre la proportion la plus élevée (5,9). Elle est suivie par la ville de Koudougou (3,2) et Bobo-Dioulasso (2,5). En revanche, les proportions les plus faibles s'observent dans les autres villes (1,8) et surtout en milieu rural (1,0).

Tableau 42 : Taux de formalisation des entreprises par grande agglomération

Agglomération	Formel	Informel	Total
Ville de Ouagadougou	5,9	94,1	100
Ville de Bobo-Dioulasso	2,5	97,5	100
Ville de Koudougou	3,2	96,8	100
Autres villes	1,8	98,2	100
Rural	1,0	99,0	100
Ensemble	3,5	96,5	100

5.4. Forme juridique des entreprises

5.4.1. Formes juridiques des entreprises

L'analyse de la répartition des entreprises selon leur forme juridique montre une prédominance des entreprises individuelles, qui représentent 97,9 de l'ensemble des entreprises. Les formes sociétaires restent très marginales, avec seulement 1,8 des Sociétés à responsabilité limitée (SARL) et 0,2 de Sociétés anonymes (SA). Les autres formes juridiques sont dans des proportions inférieures à 1,0.

Tableau 43 : Répartition des entreprises selon leur forme juridique

Forme juridique	Effectif	Pourcentage
Entreprise individuelle (pers. physique)	377 592	97,9
Société anonyme (SA)	614	0,2
Société à Responsabilité limitée (SARL)	6 970	1,8
Groupements d'Intérêt économique (GIE)	71	0,0
Société d'Etat	19	0,0
Société coopérative	50	0,0
Non déclaré	131	0,0
Autre (à préciser)	370	0,1
Ensemble	385 817	100,0

5.4.2. Formes juridiques des entreprises par secteur d'activités

L'analyse de la répartition des entreprises selon la forme juridique par secteur d'activités confirme la domination des entreprises individuelles dans l'ensemble de l'économie burkinabè, mais avec des variations notables entre les secteurs. Dans l'agriculture, 93,4 des unités sont des entreprises individuelles, mais on observe une proportion relativement élevée de SARL

(4,4) ainsi que de groupements d'intérêt économique (0,6) et de sociétés coopératives (0,6). L'industrie reste dominée par les entreprises individuelles (98,8), avec très peu de sociétés constituées (0,9 de SARL et 0,1 de SA). En revanche, le secteur de la construction présente une configuration particulière : si 76,9 des entreprises sont individuelles, on note une part significative de SARL (20,5) et de SA (2,0). Le commerce demeure fortement dominé par les entreprises individuelles (98,5), avec seulement 1,3 de SARL. Les services présentent une légère diversification avec 2,6 de SARL et 0,2 de SA.

Tableau 44 : Répartition des formes juridiques selon les secteurs d'activité

Secteur	Entreprise individuelle (pers. physique)	Société anonyme (SA)	Société à Responsabilité limitée (SARL)	Groupements d'Intérêt économique (GIE)	Société d'Etat	Autres formes juridiques	Société coopérative	Non déclaré
Agriculture	93,4	0,4	4,4	0,6	0,0	0,4	0,6	0,2
Industrie	98,8	0,1	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	76,9	2,0	20,5	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2
Commerce	98,5	0,1	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services	96,7	0,2	2,6	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
Non déclaré	66,7	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	29,6
Ensemble	97,9	0,2	1,8	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0

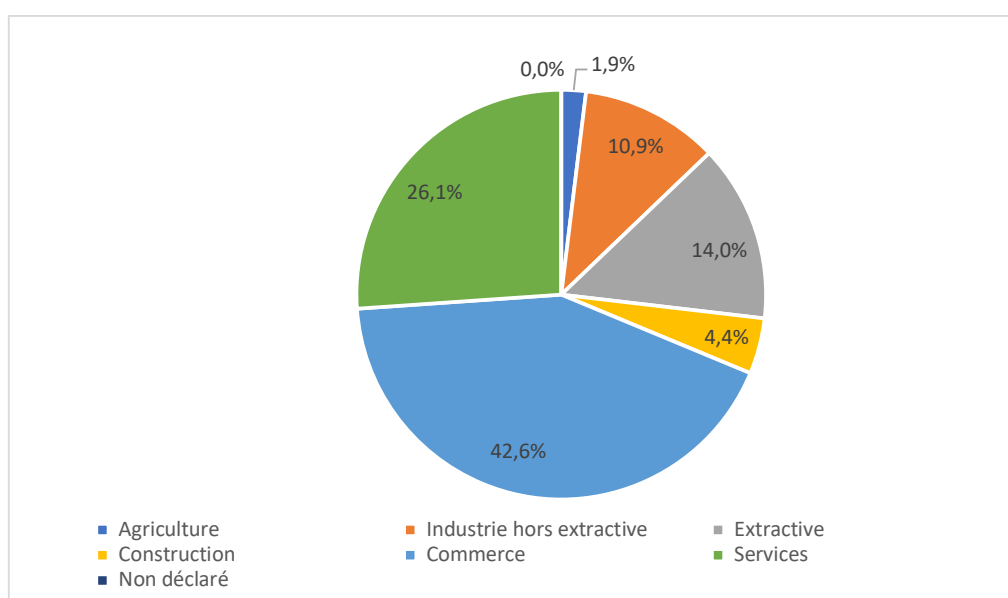
CHAPITRE 6 : CHIFFRE D'AFFAIRES, EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES

6.1. Chiffre d'affaires des entreprises

6.1.1. Contribution des sous-secteurs d'activité au chiffre d'affaires global

Le chiffre d'affaires global des entreprises recensées est de 15 830 milliards de Francs CFA pour l'année 2023. L'analyse par secteur d'activités montre que le sous-secteur du commerce contribue à 42,6 du chiffre d'affaires global. Il est suivi par le sous-secteur des services contribuant à 26,1 du chiffre d'affaires global. Quant aux sous-secteurs de l'activité extractive et des industries hors extraction, ils contribuent respectivement à 14,0 et à 10,9 du chiffre d'affaires.

Graphique 7 : Contribution des sous-secteurs d'activités au chiffre d'affaires global



6.1.2. Chiffre d'affaires des entreprises par branche d'activités

Les résultats montrent que 19,7 des entreprises ont un chiffre d'affaires supérieur à 6 millions FCFA et 17,1 ont un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 FCFA. Il faut remarquer que la tranche de chiffre d'affaires comprise entre 500 000 et 900 000 FCFA est la tranche qui a le plus grand nombre d'entreprises (23,0).

Les branches d'activités telles que le « transports et entreposage » et « enseignement » ont respectivement 76,3 et 54,3 des entreprises qui ont leur chiffre d'affaires supérieur à 6 000 000 FCFA.

Tableau 45 : Répartition des entreprises par branche selon les classes de chiffres d'affaires

Branche	Inférieur à 500 000	[500 000 ; 900 000[	[900 000 ; 2 300 000[	[2 300 000 ; 6 000 000[	Supérieur à 6 000 000
	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5
Activités artistiques, sportives et récréatives	13,1	20,7	17,0	19,1	30,1
Activités de fabrication	20,9	27,3	22,5	19,6	9,8
Activités de services de soutien et de bureau	14,0	24,4	21,2	19,1	21,3
Activités extractives	6,6	5,3	8,6	21,1	58,6
Activités financières et d'assurance	11,4	19,8	23,4	21,3	24,0
Activités immobilières	11,1	10,8	15,9	22,2	39,9
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	6,5	10,7	12,9	19,2	50,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,8	14,4	13,3	14,3	46,1
Agriculture, sylviculture, pêche	18,3	15,9	18,6	23,3	23,9
Autres activités de services n.c.a.	29,4	32,7	22,0	12,5	3,4
Commerce	15,0	20,9	19,3	21,6	23,2
Construction	8,5	15,6	16,1	19,8	40,0
Enseignement	3,2	7,1	10,1	25,3	54,3
Hébergement et restauration	16,2	21,9	18,3	21,6	22,0
Information et communication	13,7	22,7	22,7	15,2	25,6
Non déclaré	37,5	25,0	12,5	0,0	25,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	22,5	26,3	26,8	12,0	12,4
Production et distribution d'électricité et de gaz	26,0	34,6	18,0	10,7	10,7
Transports et entreposage	1,9	3,2	6,6	11,9	76,3
Ensemble	17,1	23,0	19,9	20,3	19,7

6.1.3. Chiffre d'affaires des entreprises selon la formalité

Les entreprises formelles se distinguent des informelles en termes de chiffre d'affaires. Dans les entreprises formelles, 76,3 ont un chiffre d'affaires supérieur à 6 000 000 FCFA. Quelques 2,6 de ces entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 FCFA. Dans l'informel, 41,5 des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 900 000 et 17,3 ont un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 6 000 000 FCFA.

Les entreprises formelles sont donc dans le quintile supérieur du chiffre d'affaires et les informelles dans le quintile inférieur.

Tableau 46 : Répartition des entreprises par classes de chiffres d'affaires selon la formalité

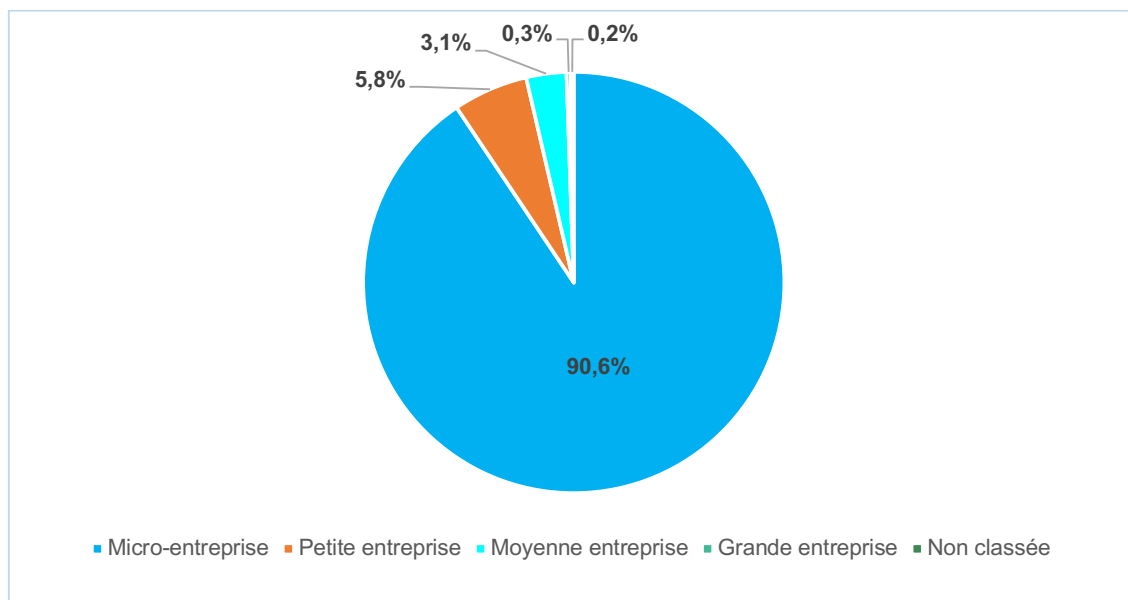
	Inférieur à 500 000	[500 000 ; 900 000[	[900 000 ; 2 300 000[	[2 300 000 ; 6 000 000[	Supérieur à 6 000 000
Formelle	2,6	3,7	5,9	11,6	76,3
Informelle	17,7	23,8	20,5	20,7	17,3
Ensemble	17,1	23,0	19,9	20,3	19,7

6.1.4. Effectif des entreprises selon la taille

Pour rappel, la taille de l'entreprise est définie à partir du chiffre d'affaires hors taxes. Le paysage économique du Burkina Faso est dominé par les entreprises de petite taille. En effet, il ressort des résultats de l'enquête que 90,6 des entreprises recensées sont des micro-entreprises c'est-à-dire réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 15 millions de FCFA. En revanche, seulement 0,3 des entreprises sont de grande taille avec un chiffre

d'affaires annuel supérieur à 1 milliard de FCFA. Les entreprises de taille moyenne représentent 3,1.

Graphique 8: Répartition des entreprises selon la taille



6.1.5. Taille des entreprises par branche d'activités

Les résultats du RGE montrent que 96,7 des entreprises évoluant dans les activités de fabrication sont des micro-entreprises. Dans les activités extractives, 22,2 sont de grandes entreprises et 12,4 des moyennes entreprises. Dans le transport et entreposage, 41,8 des entreprises sont des moyennes entreprises. C'est dans l'enseignement qu'on dénombre 17,1 de petites entreprises.

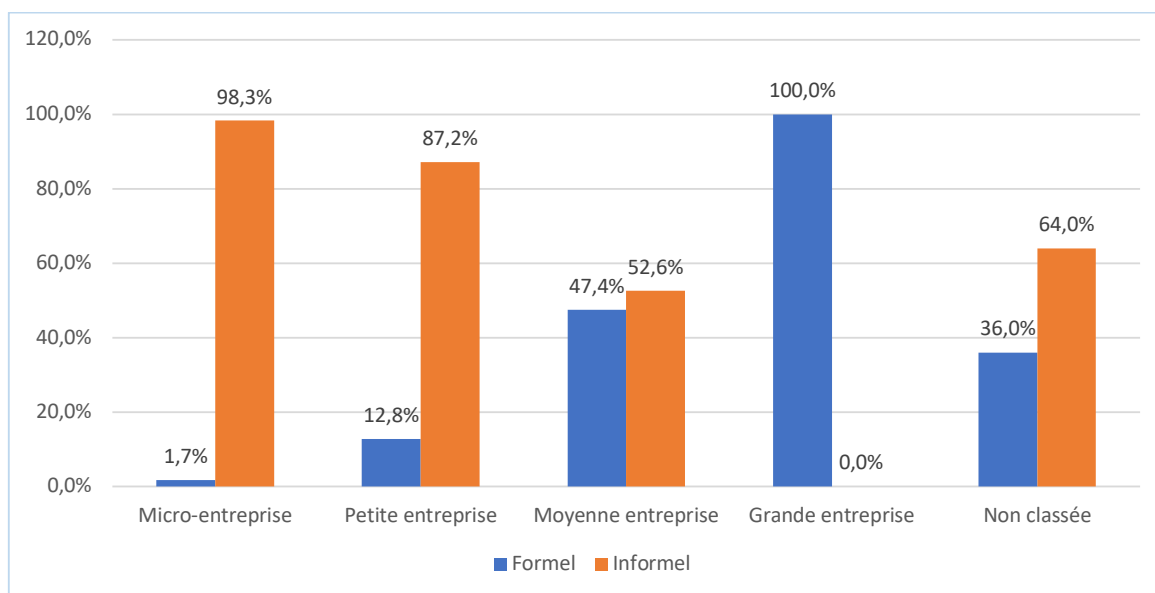
Tableau 47 : Répartition des entreprises par branche d'activités selon la formalité

Branche	Micro-entreprise	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise	Non classée
Activités artistiques, sportives et récréatives	78,7	9,2	10,1	0,3	1,7
Activités de fabrication	96,7	2,1	1,0	0,1	0,1
Activités de services de soutien et de bureau	86,4	5,4	6,5	1,0	0,7
Activités extractives	53,6	11,1	12,4	22,2	0,7
Activités financières et d'assurance	85,0	6,6	7,0	0,8	0,6
Activités immobilières	73,6	13,1	11,0	1,2	1,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	64,6	14,2	18,0	1,8	1,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	61,9	11,0	23,6	1,7	1,7
Agriculture, sylviculture, pêche	87,8	7,1	4,1	0,4	0,5
Autres activités de services n.c.a.	99,1	0,6	0,2	0,0	0,1
Commerce	88,9	7,2	3,4	0,3	0,2
Construction	70,3	8,8	17,0	3,3	0,5
Enseignement	68,8	17,1	12,4	0,2	1,5
Hébergement et restauration	91,5	6,5	1,7	0,1	0,1
Information et communication	81,0	5,6	11,1	1,6	0,7
Non déclaré	16,3	0,0	0,0	0,0	83,7
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	93,7	2,8	2,3	0,5	0,6
Production et distribution d'électricité et de gaz	93,1	2,1	1,7	2,8	0,3
Transports et entreposage	36,1	13,6	41,8	7,5	1,0
Ensemble	90,6	5,8	3,1	0,3	0,2

6.1.6. Taille et formalité des entreprises

Les résultats du RGE montrent que les micro-entreprises et les petites entreprises ont des taux de formalité faibles. En effet, 98,3 des micro-entreprises et 87,2 des petites entreprises sont informelles. Pour les moyennes entreprises, le taux de formalisation est important (47,4), mais plus de la moitié de ces entreprises restent informelles (52,6). Quant aux grandes entreprises, elles sont toutes formelles. La formalisation semble avoir un lien avec la taille de l'entreprise. En effet, plus l'entreprise est de grande taille, plus elle a tendance à se formaliser.

Graphique 9 : Répartition des entreprises par taille selon la formalité



6.2. Effectif total des employés des entreprises

6.2.1. Effectifs des employés par type d'emploi

L'analyse selon le type d'emploi au Burkina Faso montre que les activités dans les entreprises sont assurées par des employés permanents.

En moyenne, en 2023, chaque entreprise embauche environ trois (03) employés et 85,7 de ces employés sont des permanents. Les employés non permanent représentant 14,3.

Graphique 10 : Répartition des employés des entreprises par type d'emploi en 2023

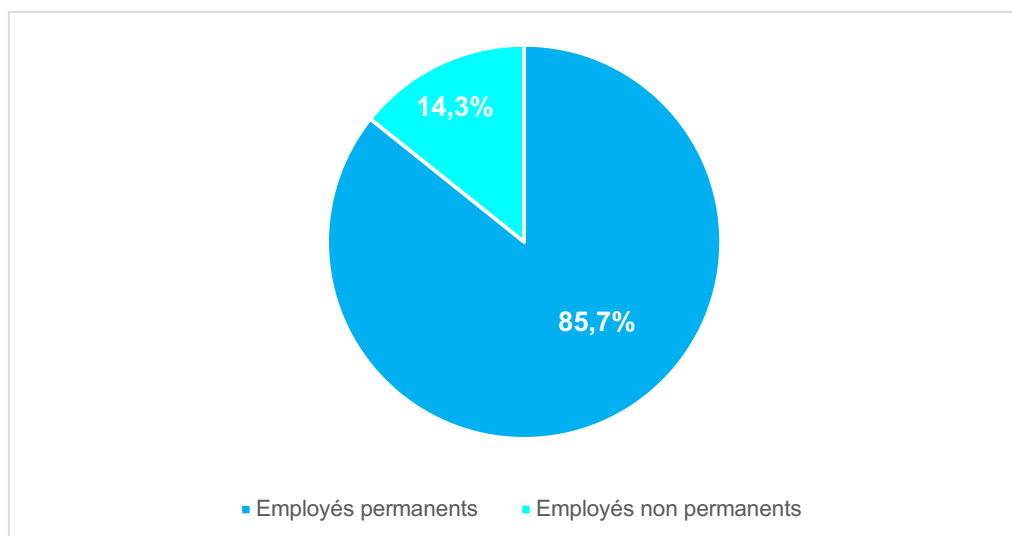


Tableau 48 : Répartition des employés des entreprises par type d'emploi en 2023

	Effectifs d'employés	Pourcentage	Moyenne	Effectif Entreprises	Erreur standard de la moyenne
Employés permanent en 2023	784 022	85,70	2,81	279 007	0,02
Employés non permanents en 2023	130 433	14,30	0,47	279 007	0,01
Total	914 455	100,00	3,28	279 007	0,03

6.2.2. Effectifs des employés selon le sexe et la nationalité du dirigeant

Dans l'ensemble, 62,2 des employés sont de sexe masculin contre 37,8 de sexe féminin. La répartition des employés selon la nationalité montre que les employés sont majoritairement des nationaux soit 99,3 de l'ensemble des employés contre 0,7 d'employés étrangers. Les employés nationaux de sexe masculin sont de 99,4 étouffant ainsi un effectif très faible d'employés étrangers de sexe masculin (0,6). De même, l'effectif des employés nationaux de sexe féminin (99,0) domine largement celui des employés étrangers du même sexe (1,0).

Tableau 49 : Répartition des employés des entreprises selon le sexe et la nationalité du Promoteur/dirigeant

	Somme	Pourcentage	Moyenne
Employés nationaux de sexe masculin en 2023	565 830	99,4	2,0
Employés étrangers de sexe masculin en 2023	3 412	0,6	2,0
Employés de sexe masculin en 2023	569 242	100,0	2,0
Employés nationaux de sexe féminin en 2023	341 931	99,0	1,0
Employés étrangers de sexe féminin en 2023	3 282	1,0	2,0
Employés de sexe féminin en 2023	345 213	100,0	1,0
Employés nationaux en 2023	907 761	99,3	3,0
Employés étrangers en 2023	6 694	0,7	3,0
Employés totaux en 2023	914 455	100,0	3,0

6.2.3. Effectifs des employés par branche d'activités

Le tableau des effectifs des employés par branche d'activités montre que la branche « Commerce » est la branche qui emploie à elle seule 40,5 de l'effectif national des employés, faisant d'elle la première branche pourvoyeuse d'emplois au Burkina Faso en 2023. Elle est suivie des branches « Activités de fabrication » et « Hébergement et restauration » qui emploient respectivement 25,2 et 12,8 d'employés. Les autres branches d'activités offrent 21,5 d'employés.

Tableau 50 : Répartition des effectifs des employés par branche d'activités

Branche	Somme	Pourcentage	Moyenne	Effectif
Activités artistiques, sportives et récréatives	3 908	0,4	4,7	823
Activités de fabrication	230 148	25,2	4,3	53 869
Activités de services de soutien et de bureau	22 929	2,5	7	3 256
Activités extractives	5 659	0,6	56	101
Activités financières et d'assurance	17 354	1,9	3,3	5 338
Activités immobilières	1 393	0,2	4,7	295
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	6 016	0,7	10,6	568
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5 405	0,6	5,2	1 048
Agriculture, sylviculture, pêche	5 632	0,6	6,6	859
Autres activités de services n.c.a.	53 331	5,8	2,3	23 098
Commerce	370 383	40,5	2,5	145 534
Construction	18 929	2,1	7,1	2 652
Enseignement	37 484	4,1	13,7	2 741
Hébergement et restauration	116 945	12,8	3,2	36 477
Information et communication	4 301	0,5	4,5	962
Non déclaré	11	0,0	2,8	4
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	3 124	0,3	5,2	600
Production et distribution d'électricité et de gaz	3 184	0,3	13,2	241
Transports et entreposage	8 319	0,9	15,4	541
Ensemble	914 455	100,0	3,3	279 007

CONCLUSION

La réalisation du **Recensement général des entreprises (RGE) 2024** constitue une étape majeure dans le renforcement du dispositif national de production statistique sur le secteur productif au Burkina Faso. En couvrant l'ensemble du territoire national et en intégrant toutes les formes d'unités économiques qu'elles soient formelles ou informelles, urbaines ou rurales, marchandes ou non marchandes, le RGE offre une vision d'ensemble inédite du tissu entrepreneurial national.

Le Recensement général des entreprises (RGE) a permis de dénombrer 389 172 unités économiques, concentrées principalement dans les régions du Centre (46,8 %) et des Hauts-Bassins (18,0 %), autour de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, traduisant une forte polarisation des activités économiques autour des grands centres urbains.

L'analyse sectorielle révèle une domination écrasante du tertiaire (80,4 %), avec une forte présence du commerce (52,7 %), des activités de fabrication (17,9 %) et de l'hébergement-restauration (13,4 %).

Par ailleurs, le RGE révèle un faible niveau de formalisation du tissu entrepreneurial avec seulement 3,5 % des unités recensées relevant du secteur formel, contre 96,5 % opérant dans l'informel.

L'analyse de la forme juridique des entreprises révèle que 97,9 % sont des entreprises individuelles, tandis que les SARL représentent 1,8 % et les SA seulement 0,2 %.

Concernant le profil des dirigeants, on dénombre 68,9 % sont des hommes, contre 31,1 % de femmes. Si l'entrepreneuriat reste à dominante masculine, certaines branches telles que l'hébergement et la restauration (51,3 % de femmes dirigeantes) ou la fabrication (33,8 %) montrent une participation féminine significative. Par ailleurs, 36,7 % des dirigeants n'ont aucun niveau d'instruction.

Le RGE montre que 90,9 % du capital social est détenu par des nationaux, tandis que le capital étranger reste concentré dans les services (14,3 %).

Au-delà du diagnostic, le RGE 2024 constitue un outil stratégique de planification et de suivi-évaluation.

Les informations collectées permettront d'alimenter le répertoire statistique des entreprises, d'améliorer la qualité des comptes nationaux et de mieux cibler les politiques d'appui au secteur privé, notamment en matière de fiscalité, de financement, d'innovation et d'emploi. Il offre aux décideurs publics, aux acteurs privés et aux partenaires techniques et financiers une base de données fiable et géoréférencée.

Son exploitation approfondie exigera une appropriation collective des résultats par l'ensemble des parties prenantes que sont les pouvoirs publics, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, le monde académique afin de transformer les données en leviers d'action.

Les enquêtes thématiques permettront d'approfondir des dimensions spécifiques du RGE notamment l'emploi, la protection de l'environnement, l'utilisation des TIC, le commerce électronique, l'artisanat etc.

ANNEXES

Annexe 1 : Effectif des unités économiques par commune

Région	Province	Commune	Effectif	Pourcentage
Boucle du Mouhoun	Balé	Bagassi	250	4,3
		Bana	335	5,7
		Boromo	2266	38,6
		Fara	1065	18,1
		Oury	117	2,0
		Pa	485	8,3
		Pompoi	78	1,3
		Poura	986	16,8
		Siby	290	4,9
		Total	5872	100,0
	Kossi	Nouna	1064	100,0
		Total	1064	100,0
	Mouhoun	Dédougou	5586	84,9
		Kona	100	1,5
		Ouarkoye	352	5,3
		Safané	262	4,0
		Tchériba	282	4,3
		Total	6582	100,0
	Nayala	Toma	576	100,0
		Total	576	100,0
Cascades	Comoé	Banfara	6243	63,6
		Bérégadougou	272	2,8
		Mangodara	220	2,2
		Moussodougou	178	1,8
		Niangoloko	1808	18,4
		Ouo	96	1,0
		Sidéradougou	574	5,8
		Soubakaniedougou	163	1,7
		Tiéfora	266	2,7
		Total	9820	100,0
	Léraba	Dakoro	57	5,2
		Douna	219	19,9
		Kankalaba	30	2,7
		Loumana	66	6,0
		Niankorodougou	377	34,2
		Ouéléni	88	8,0
		Sindou	207	18,8
		Wolonkoto	58	5,3
		Total	1102	100,0
Centre	Kadiogo	Komki-Ipala	32	0,0
		Komsilga	4632	2,5
		Koubri	1881	1,0
		Ouagadougou	160761	88,2

Région	Province	Commune	Effectif	Pourcentage
Centre-Est		Pabré	1122	0,6
		Saaba	12848	7,1
		Tanghin Dassouri	919	0,5
		Total	182195	100,0
	Boulgou	Bagré	44	0,6
		Béguédo	594	7,7
		Bittou	856	11,1
		Boussouma	142	1,8
		Garango	1049	13,6
		Komtoéga	97	1,3
		Niaogho	223	2,9
		Tenkodogo	4063	52,6
		Zabré	633	8,2
		Zonsé	18	0,2
		Total	7719	100,0
	Koulpélogo	Yargatenga	1182	100,0
		Total	1182	100,0
Centre-Nord	Kouritenga	Baskouré	193	2,0
		Dialgayé	79	0,8
		Gounghin	80	0,8
		Kando	82	0,9
		Koupèla	3309	34,4
		Pouytenga	5780	60,1
		Tensobentenga	74	0,8
		Yargo	25	0,3
		Total	9622	100,0
	Bam	Guibaré	301	9,2
		Kongoussi	2343	71,5
		Rouko	188	5,7
		Sabcé	257	7,8
		Tikaré	186	5,7
		Total	3275	100,0
	Namentenga	Boulsa	1228	100,0
		Total	1228	100,0
	Sanmatenga	Boussouma	551	6,4
		Kaya	6796	78,6
		Korsimoro	959	11,1
		Mané	209	2,4
		Ziga	127	1,5
		Total	8642	100,0
Centre-Ouest	Boulkiemdé	Bingo	94	0,6
		Imasgho	247	1,6
		Kindi	176	1,1
		Kokoloko	870	5,6
		Koudougou	12097	78,4
		Nandiala	73	0,5
		Nanoro	373	2,4

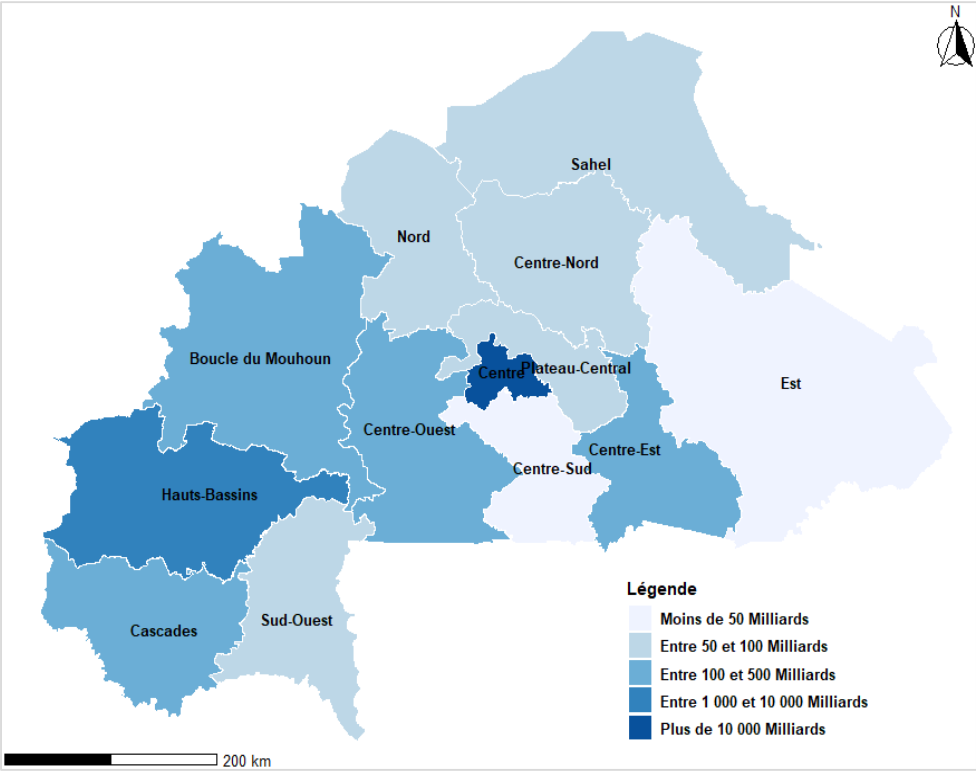
Région	Province	Commune	Effectif	Pourcentage
		Pella	66	0,4
		Poa	113	0,7
		Ramongo	88	0,6
		Sabou	850	5,5
		Siglé	37	0,2
		Soaw	77	0,5
		Sourgou	65	0,4
		Thyou	197	1,3
		Total	15423	100,0
	Sanguié	Dassa	227	6,4
		Didyr	287	8,1
		Godyr	98	2,8
		Kordié	186	5,3
		Kyon	159	4,5
		Pouni	1021	28,9
		Réo	1092	30,9
		Ténado	245	6,9
		Zamo	190	5,4
		Zawara	24	0,7
		Total	3529	100,0
	Sissili	Bieha	146	4,1
		Boura	265	7,4
		Léo	2538	70,7
		Nébiélianayou	87	2,4
		Niabouri	61	1,7
		Silly	134	3,7
		To	358	10,0
		Total	3589	100,0
	Ziro	Bakata	189	7,9
		Bougnounou	181	7,6
		Cassou	172	7,2
		Dalo	101	4,2
		Gao	308	12,9
		Sapouy	1429	60,0
		Total	2380	100,0
Centre-Sud	Bazéga	Doulougou	43	1,9
		Gaongo	142	6,3
		Ipelcé	151	6,7
		Kayao	39	1,7
		Kombissiri	1460	65,1
		Saponé	180	8,0
		Toécé	228	10,2
		Total	2243	100,0
	Nahouri	Guiaro	39	1,5
		Po	2120	79,1
		Tiébébé	64	2,4
		Zecco	157	5,9

Région	Province	Commune	Effectif	Pourcentage
		Ziou	299	11,2
		Total	2679	100,0
	Zoundwéogo	Béré	103	4,3
		Bindé	36	1,5
		Gogo	191	8,0
		Gomboussougou	330	13,8
		Guiba	60	2,5
		Manga	1487	62,1
		Nobéré	187	7,8
		Total	2394	100,0
Est	Gnagna	Bilanga	123	8,5
		Bogandé	674	46,5
		Piéla	651	45,0
		Total	1448	100,0
	Gourma	Diabo	189	2,3
		Diapangou	147	1,8
		Fada N'Gourma	7641	91,3
		Tibga	392	4,7
		Total	8369	100,0
Hauts-Bassins	Houet	Bama	1428	2,4
		Bobo-Dioulasso	56387	93,7
		Dandé	388	0,6
		Faramana	139	0,2
		Fo	26	0,0
		Karankasso Sambla	125	0,2
		Karankasso-Vigué	396	0,7
		Koundougou	279	0,5
		Léna	109	0,2
		Padéma	76	0,1
		Péni	237	0,4
		Satiri	66	0,1
		Toussiana	504	0,8
		Total	60160	100,0
	Kénédougou	Banzon	499	12,7
		Djigouéra	103	2,6
		Kangala	125	3,2
		Kayan	131	3,3
		Koloko	474	12,1
		Kourignon	86	2,2
		Kourouma	310	7,9
		Morolaba	34	0,9
		N'dorola	188	4,8
		Orodara	1510	38,6
		Samogohiri	119	3,0
		Samorogouan	168	4,3
		Sindo	169	4,3

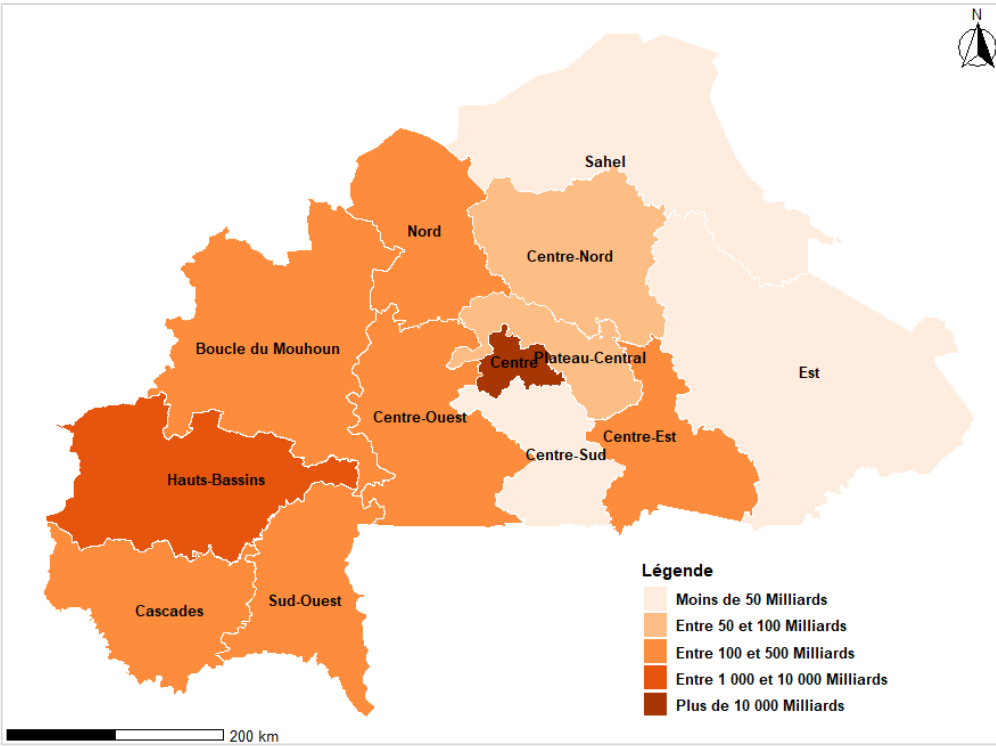
Région	Province	Commune	Effectif	Pourcentage
	Tuy	Total	3916	100,0
		Békuy	88	1,5
		Béréba	121	2,0
		Bony	103	1,7
		Founzan	456	7,6
		Houndé	4534	75,7
		Koti	206	3,4
		Koumbia	484	8,1
		Total	5992	100,0
Nord	Passoré	Arbole	286	8,9
		Bagaré	43	1,3
		Bokin	426	13,2
		Gomponsom	60	1,9
		Kirsi	245	7,6
		La-Todin	150	4,7
		Pilimpikou	107	3,3
		Samba	132	4,1
		Yako	1771	55,0
		Total	3220	100,0
	Yatenga	Kalsaka	476	4,6
		Kossouka	284	2,8
		Ouahigouya	8747	85,1
		Oula	43	0,4
		Rambo	114	1,1
		Seguenega	619	6,0
		Total	10283	100,0
	Zoundoma	Bassi	53	3,4
		Boussou	59	3,8
		Gourcy	1330	84,6
		Léba	24	1,5
		Tougo	107	6,8
		Total	1573	100,0
Plateau-Central	Ganzourgou	Boudry	90	3,2
		Kogho	60	2,1
		Méguet	208	7,4
		Mogtédou	1010	36,1
		Salogo	70	2,5
		Zam	57	2,0
		Zorgho	1233	44,1
		Zoungou	71	2,5
		Total	2799	100,0
	Kourwéogo	Boussé	636	57,1
		Laye	190	17,1
		Niou	124	11,1
		Sourgoubila	40	3,6
		Toéghin	123	11,1
		Total	1113	100,0

Région	Province	Commune	Effectif	Pourcentage
	Oubritenga	Absouya	84	2,0
		Dapélogo	77	1,8
		Loumbila	457	10,9
		Nagréongo	218	5,2
		Ourgou-Manéga	52	1,2
		Ziniaré	3055	73,0
		Zitenga	240	5,7
		Total	4183	100,0
Sahel	Oudalan	Gorom-Gorom	723	100,0
		Total	723	100,0
	Séno	Bani	139	5,1
		Dori	2609	94,9
		Total	2748	100,0
Sud-Ouest	Bougouriba	Bondigui	333	11,8
		Diébougou	1926	68,3
		Dolo	156	5,5
		Iolonioro	260	9,2
		Tiankoura	144	5,1
		Total	2819	100,0
	Ioba	Dano	1214	48,7
		Dissin	317	12,7
		Guéguère	89	3,6
		Koper	62	2,5
		Niégo	52	2,1
		Oronkua	88	3,5
		Ouessa	529	21,2
		Zambo	144	5,8
		Total	2495	100,0
	Noumbiel	Batié	861	69,5
		Boussoukoula	92	7,4
		Kpuéré	67	5,4
		Legmoin	104	8,4
		Midebdo	115	9,3
		Total	1239	100,0
	Poni	Bouroum-Bouroum	205	4,1
		Bousséra	65	1,3
		Gaoua	3446	69,3
		Gbombhora	32	0,6
		Kampti	678	13,6
		Loropéni	301	6,0
		Malba	36	0,7
		Nako	85	1,7
		Périgban	128	2,6
		Total	4976	100,0

Annexe 2 : Cumul du Chiffres d'affaires par région en 2022



Annexe 3 : Cumul du Chiffres d'affaires par région en 2023



INSD/2025
Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (00226) 25 49 85 00 / 25 49 85 02
Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf